

Châtenois infos



SlowUp : le succès, malgré le changement de structure ! **p.18**



Le chemin des châteaux forts d'Alsace fait sa promotion **p.21**



16^{ème} édition de la Fête des Remparts **p.25**





Chères Castinétaines, Chers Castinétains,

L'été est déjà à notre porte...

Châtenois a de nouveau été au cœur des manifestations culturelles et sportives de ce printemps avec le slowUp, la fête des remparts, la foire St Georges, la bourse aux voitures anciennes, Art Expo (moment artistique de grande qualité), une très belle exposition photo sur Châtenois à la bibliothèque, de nombreux événements sportifs et culturels.

C'est grâce à l'engagement massif des associations, des bénévoles, des habitants, des services administratifs et techniques de la Commune, des élus, que nous arrivons collectivement à organiser ces moments festifs de rencontres, de découvertes et de valorisation des talents.

Merci à vous tous !

En ce premier semestre, la dernière tranche de réfection du quartier du Dumhoff près de la Maison de retraite prend fin alors que le gros chantier de réfection et d'enfouissement des réseaux de la rue des Fraises démarre.

Pendant l'été, ce sera au tour du parking de la cour avant de l'école primaire de faire peau neuve, ce qui clôturera la rénovation totale de ce bâtiment.

Dans le cadre de la transition énergétique, nous avons réussi à obtenir des subventions intéressantes de l'Etat et de Certinergie, ce qui nous aidera à changer cette année les chaudières de l'église, de l'école Krafft et de la mairie qui, pour certaines, ont dépassé les 50 ans...

La rénovation de l'éclairage public se poursuivra également par le changement de 101 luminaires énergivores dans différents quartiers. Là aussi, nous avons obtenu des aides significatives.

Sommaire

>> Edito	p. 2
>> Vie municipale	p. 3
>> Histoire	p. 10
>> Vie associative	p. 15
>> Jeunesse	p. 27
>> Environnement	p. 33
>> Divers	p. 34
>> Etat civil	p. 35
>> Agenda	p. 36

En début de printemps, vous avez pu voir nos services techniques œuvrer à la mise en forme du futur parc derrière l'Espace Les Tisserands. Les réseaux et les cheminements sont déjà réalisés en grande partie. En automne aura lieu, toujours en régie, la phase de plantation.

Merci à nos équipes techniques, administrative et aux élus, tous fortement impliqués pour faire évoluer Châtenois en gardant la maîtrise de nos coûts de fonctionnement.

Ainsi, année après année, Châtenois évolue, offrant un cadre de vie convivial et moderne à ses habitants, dans un environnement naturel exceptionnel.

En septembre, dans nos écoles maternelles, ouvriront deux classes bilingues pour les petits et les moyens. Cet apprentissage précoce de l'allemand est une chance supplémentaire donnée à nos enfants pour l'avenir et participer activement à la construction de l'Europe.

Profitez pleinement de ces mois de la belle saison pour vous ressourcer et savourer les beautés de la vie et de la nature qui nous entourent.

Bel été à tous,

Votre Maire,
Luc ADONETH

Les principales délibérations du Conseil depuis décembre

SMICTOM

Information

Dans le cadre de la Stratégie Smictom 2020, les consignes de tri concerneront l'ensemble des emballages plastiques et un tri des bio-déchets à la source sera préconisé avec promotion du compostage individuel et collecte séparée en apport volontaire. La société Agrivalor sera chargée de la collecte et du traitement de ces bio-déchets.

GRANDS TRAVAUX

Voirie : chantier du Dumhoff - dernière tranche

Cette tranche concerne la rue de l'Ortenbourg devant la Maison de retraite où les travaux ont démarré début avril. L'entreprise VOGEL est chargée des eaux pluviales et de la voirie pour un montant de 202 147,20€ TTC et l'entreprise FELDNER des réseaux secs et de l'éclairage à hauteur de 125 086,20€ TTC.

Au Sud du terrain de football, des conteneurs et un point de collecte de bio-déchets seront implantés le long du parking de la Maison de retraite, un boudodrome sera créé en lieu et place des conteneurs actuels et une aire de pique-nique engazonnée sera installée au Nord sous les arbres existants.

Aménagement du parc public Ergé

La Commune souhaite aménager l'espace situé au Sud de l'Ecole maternelle du Hahnenberg et à l'Ouest de la Maison de l'Enfance pour en faire un parc public accessible uniquement aux piétons et aux modes de déplacements doux. Cet espace, d'une surface de 60 ares, sera largement végétalisé et constituera un poumon vert pour le village, une zone de pique-nique et de détente ainsi qu'un lieu de rencontre et de loisirs. Une enveloppe d'un montant total de 111 570,61€ HT est prévue pour l'achat de mobilier urbain, d'une aire de jeux et de l'éclairage. Les travaux démarreront en juillet 2018 et s'achèveront en juin 2019.

Adopté à l'unanimité

Transition énergétique : remplacement de chaudières

Au courant de l'été 2018, les chaudières de la Mairie, de l'Ecole élémentaire Krafft et de l'Ecole maternelle du Hahnenberg seront remplacées par des équipements gaz à condensation pour un coût global de 92 180,95€ TTC. Il est également proposé de remplacer le générateur d'air chaud de l'église par une chaudière à condensation et une centrale de traitement d'air afin de réduire les consommations d'énergie pour un montant prévisionnel de 99 563,98€ TTC.

Adopté à l'unanimité

Transition énergétique : remplacement de l'éclairage public

Sur l'équipement d'éclairage public, 100 luminaires vont être changés :

Chemin Mittelmuehl, Rue d'Isenfeld, Rue du Pinot, Rue Berlioz, Rue du Bailli, Rue du Riesling, Rue Chopin, Rue du Binnweg, Rue du Sylvaner, Rue d'Alsace, Rue du Giesen, Rue du Vivarais, Rue de Bergheim, Rue du Hattenberg, Rue Mozart, Rue des Dahlias, Rue du Jura, Rue Neuerweg, Rue du Muscat, Rue Verdi.

L'objectif est de remplacer les éclairages vétustes et énergivores en trouvant des solutions rentables et durables. La technologie LED a été retenue pour un montant de 29 714 € HT.

Adopté à l'unanimité

BUDGET

Vote des taux de fiscalité directe locale 2018

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les impôts et de maintenir un taux de contributions identique à l'année 2017, à savoir :

Taxe d'habitation 19,17 %	997 990€
Taxe foncière sur les propriétés bâties 13,32 %	646 153€
Taxe foncière sur les propriétés non bâties 43,89 %	72 243€
Cotisation foncière des entreprises 17,72 %	255 700€

1 972 086€

Adopté à l'unanimité

Information sur l'endettement de la Commune

Entre 2014 et 2018, la Commune s'est désendettée d'un million d'euros, malgré les grands projets réalisés et la baisse importante des dotations de l'Etat. Cet excellent résultat est dû au dynamisme foncier de Châtenois qui accroît les recettes fiscales, à une gestion prudente au quotidien et à la réalisation de travaux en régie, qui est source d'économies importantes.

Délégation de service public d'enlèvement et de gardiennage des véhicules placés en fourrière

La gestion et l'exploitation de la fourrière automobile dans la commune ont été confiées à la société A. DE-PANN de Scherwiller.

Adopté à l'unanimité

TOURISME

Adhésion à l'association «slowUp Alsace de la Route des Vins»

La manifestation du slowUp Alsace a été lancée en 2013 par l'Agence de Développement Touristique (ADT) du Bas-Rhin à l'occasion des 60 ans de la Route des Vins ; elle contribue aujourd'hui activement à l'attractivité de la région. Pour la rendre pérenne et en faire un rendez-vous incontournable du tourisme alsacien, l'association «slowUp Alsace de la Route des Vins» a été créée, avec le concours de nombreux acteurs locaux et partenaires privés et publics. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association en tant que membre actif avec voix délibérative.

Adopté à l'unanimité

Information relative aux conditions d'ouverture du bureau de l'OIT de Châtenois

Afin de satisfaire au mieux les besoins des touristes, les conditions d'ouverture du bureau de l'Office Intercommunal du Tourisme (OIT) de Châtenois ont été revues. Dorénavant, il sera ouvert de mai (et non juin) à septembre et une journée supplémentaire les dimanches de juillet et d'août, ce qui constitue une augmentation du temps d'ouverture de 20%.

Information relative au Complexe Sportif

Un comité de pilotage de 15 personnes a été créé, composé d'élus et de représentants du monde sportif et associatif de la Commune et chargé d'accompagner le projet de Complexe Sportif aux côtés du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

AFFAIRES SCOLAIRES

Rythmes scolaires

Après un sondage réalisé ces derniers mois, 90% des parents interrogés sont opposés au maintien des horaires de classe primaire actuellement étalés sur 9 demi-journées (dont le mercredi matin) et souhaitent revenir à la semaine des 4 jours de classe avec le mercredi libéré. Le Conseil Municipal se déclare favorable au retour à la semaine scolaire de 4 jours.

Adopté à l'unanimité

Bilinguisme

Pour la rentrée de septembre 2018, l'ouverture d'un site bilingue a été confirmée dans chacune des écoles mater-

Budget primitif 2018

Le 29 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2018 d'un montant global de 5 879 151,72 € en fonctionnement et en investissement.

En 2018, les travaux dans le quartier du Dumhoff entrent dans leur dernière phase par la pose d'un nouvel enrobé et l'installation de candélabres. La rue des Fraises fera l'objet de travaux conséquents, avec le remplacement de la conduite d'eau potable et l'enfouissement des réseaux secs. Durant les vacances d'été, la cour avant de l'école primaire sera refaite. Ainsi s'achèveront les travaux de rénovation de l'école primaire débutés en 2001. Soucieuse du développement durable, la commune procèdera au remplacement de 101 points lumineux plus économes en énergie et remplacera les chaudières de l'école élémentaire Krafft, de l'église et de la mairie par des éléments moins énergivores.

Le budget 2018 est également l'occasion de réaffirmer le soutien de la Commune à ses associations. En effet, le budget qui leur est octroyé s'établit aujourd'hui à 59 500 €, auquel se rajoutent les aides indirectes.

Il convient de noter également que la Commune se désendettera cette année de 314 500 € en capital et de 70 000 €

nelles du village et concernera des enfants nés en 2014 et 2015.

ELT

Tarification 2019 et 2020 et modification du règlement intérieur

Pour 2018, la tarification relative à la location des différentes salles de l'ELT (Espace Les Tisserands) est restée inchangée. Pour 2019 et 2020, il en sera de même, sauf pour le montant de la caution qui passe de 1 530 € à 2 000 €. Le règlement intérieur et le contrat de location ont été légèrement modifiés. Tous ces documents sont disponibles en Mairie et/ou sur le site internet de la Commune.

Adopté à l'unanimité

en intérêts d'emprunt. Par rapport à 2017, la Commune versera 70 000 € de remboursement d'emprunt en intérêt et en capital en moins, signe d'une gestion prudente et raisonnée de la dette, et ce depuis de nombreuses années.

Au final, le budget 2018 s'inscrit dans la lignée des précédents exercices. Son objectif est l'amélioration de la vie quotidienne de chaque concitoyen par des réalisations concrètes et adaptées aux besoins réels de la Commune tout en assurant son exécution avec rigueur.

Budget primitif 2018 :

Total du budget 2018 : 5 879 151,72 €

Dépenses de fonctionnement : 3 279 788,56 €
hors virement à la section d'investissement
(3 696 494,84 € avec virement)

Dépenses d'investissement : 2 182 656, 88 €

Variation de la part communale des taux
d'impôts locaux : 0%

Stationnement rue du Maréchal Foch

Les places de stationnement en zone bleue, rue du Maréchal Foch, doivent permettre à chacun de faire ses courses à Châtenois. Un certain nombre de doléances a été enregistré concernant des voitures qui occupent ces places toute la journée et empêchent ainsi la rotation du stationnement.

Afin de partager l'espace public sans s'exposer à des contraventions, voici les prescriptions à suivre :

>> Zone bleue

En zone bleue, toutes les places sont matérialisées, le stationnement est gratuit, dans une limite de deux heures, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h (hors jours fériés).

À l'issue de ces deux heures, le propriétaire doit déplacer son véhicule, sous peine d'être verbalisé par le service de police municipale.

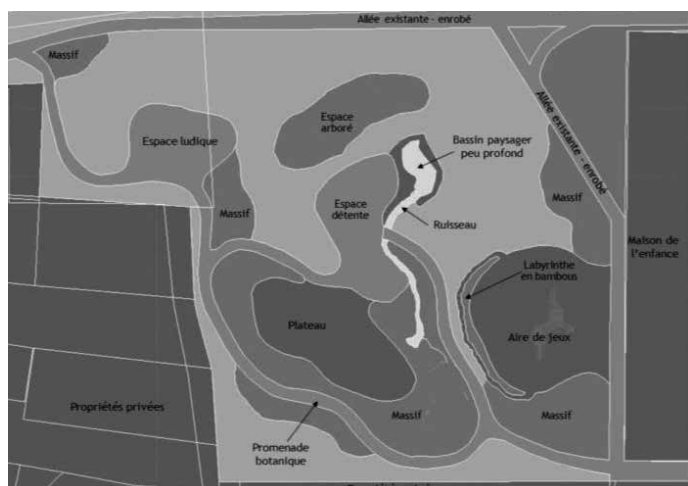
>> Stationnement libre

Pour répondre à la problématique des riverains sans garage, le stationnement libre à l'intérieur du cœur de la ville est réparti sur les secteurs suivants :

- **Parking de l'ELT** : 86 places + 2 places handicapées
- **Parking rue de la Montagne** : 16 places + 1 place handicapée
- **Parking du cimetière** : 14 places + 2 places en zone bleue (Durée 1h max) + 1 place handicapée
- **Parking du Badbronn** : 15 places + 1 place handicapée



Le parc sort de terre !



En réflexion depuis 2016, le projet du parc de loisirs et de détente, situé derrière l'Espace Les Tisserands, est entré ce printemps dans sa phase active de réalisation. Avec la proximité des écoles et de la Maison de l'Enfance, la création de ce parc a fait l'unanimité de la commission « Tourisme », du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal.

Ce lieu se voudra convivial et intergénérationnel, avec des espaces de jeux et de loisirs ainsi que des zones plus spécifiquement dédiées à la détente. Un terrain de pétanque y est même prévu, pour le bonheur des plus grands !



Après avoir visité de nombreux parcs et jardins à travers la région, la municipalité a fait appel à Jacques Couturier, qui a créé le parc Lilaveronica à Thanvillé. Architecte-paysagiste, concepteur et réalisateur du jardin des callunes de Saint-Dié, sa mission a consisté à mettre en œuvre le cahier des charges défini par la municipalité.

Afin de rester dans un budget maîtrisé, les services techniques et les espaces verts de la Commune réaliseront cet important projet en collaboration avec différents partenaires privés et publics.

Plusieurs phases de travaux ont été définies pour avancer étape par étape. Il faudra donc encore un peu de patience avant de voir l'ouverture de ce parc attendu au printemps 2019.



Accueil de réfugiés syriens

Depuis novembre 2015, la commune de Châtenois a accueilli trois réfugiés syriens.

Dimanche 22 avril, en présence de Sylvie Ligner, adjointe au Maire, et de Luc Adoneth, Maire, une journée de solidarité a été organisée avec tous les bénévoles qui se sont impliqués dans l'accueil de ces personnes. « La solidarité locale a permis une prise en charge efficace » souligne M. le Maire. « Grâce à la mobilisation de bénévoles, les réfugiés ont beaucoup progressé en français. Deux d'entre eux ont trouvé du travail » précise-t-il. Un grand merci à Gérard Origas et Marie-France Montavon pour leur engagement sans faille.

C'est dans une ambiance sympathique et détendue qu'ont eu lieu des échanges autour des modes de vie et des habitudes de chacun, échanges qui permettent de rassembler les peuples, au-delà des tragédies vécues individuellement par chaque réfugié qui a tout perdu.

Pour clore cette belle journée, une visite au Château du Haut-Koenigsbourg a été offerte par le directeur Bruno Caro.



Les réfugiés syriens accompagnés des bénévoles qui se sont impliqués pour les accueillir à Châtenois.

Fleurissement : des récompenses pour bien lancer la nouvelle saison...

Quoi de plus motivant qu'une soirée de remise des prix au concours des maisons fleuries 2017 avant de reprendre gants, binettes ou plantoirs et de repartir de plus belle pour la nouvelle saison qui démarre !

Le 15 mai dernier, 200 personnes se sont retrouvées à l'Espace Les Tisserands pour cette traditionnelle soirée fleurie. Ce fut également l'occasion d'évoquer le projet de création du parc de détente et de loisirs qui a démarré non loin de là. S'en est suivi le palmarès des lauréats illustré par un diaporama des réalisations florales lors du passage du jury. En 2017, quatre ex-aequo se retrouvent à la première place : M. et Mme Théo Brun, M. et Mme Fernand Huffschmitt, M. et Mme Charles Rosenberger et l'équipe communale des Espaces Verts avec les abords du complexe de l'ELT.

Des conseils en fleurissement furent encore donnés par Marcel Rebhuhn, via un reportage sur les parcs de l'Insel Mainau en Allemagne, avant de conclure par une tombola, la remise du géranium et du verre de l'amitié, histoire de prolonger en toute convivialité discussions et bons conseils pour un fleurissement réussi.



En amont de cette manifestation, les élus du Conseil Municipal ont lancé la grande période du fleurissement estival dès le 28 avril, par une journée fort productive de plantation aux ateliers municipaux, dirigée par Yannick Stephan et son équipe.



Une belle motivation et l'expérience venant, année après année, l'ensemble des jardinières, pots et suspensions ont pu être garnis : soit tout de même près de 450 éléments !

Cette démarche a été complétée par les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, dès le 16 mai, par le fleurissement de tout le secteur de l'ELT et des alentours de la tour des sorcières. Ils étaient accompagnés de quelques résidents des structures de l'APEI du village, pour un moment d'ouverture et de partage grâce aux fleurs et aux végétaux.

De belles initiatives qui, conjuguées avec celles des particuliers, font de Châtenois un bourg fleuri récompensé par ses trois fleurs...

RAPPEL

le jury intercommunal
du concours des maisons fleuries 2018 passera
le **mercredi 25 juillet** en matinée.

Les candidats n'ont pas besoin de s'inscrire au concours, l'ensemble des maisons et réalisations étant d'office prises en compte.

Bon fleurissement à toutes et à tous !

Rue des Fraises

L'entreprise « TP Schmitt », mandatée par le SDEA, a démarré les travaux de réseaux humides mi-mai. Il s'agit de renforcer le réseau d'assainissement et de renouveler le réseau d'alimentation en eau potable. Les travaux dureront environ trois mois.

Dans le cadre du réaménagement complet de la rue, les travaux de réseaux



secs (enfouissement des réseaux aériens et nouvel éclairage) sont prévus à l'automne 2018 et les travaux de voirie au printemps 2019.

Une réunion d'information aux riverains sera programmée à la rentrée pour présenter le projet de voirie.

Journée Citoyenne : un Oschterputz sous le soleil !

Samedi 7 avril s'est déroulée la journée citoyenne à Châteinois, dont l'objectif était de nettoyer chemins et champs du village.

Tout comme l'année dernière, les bénévoles ont été nombreux à s'être mobilisés ; plus de cent participants étaient présents. Fortement impliquée, la jeune génération était largement représentée entre autres par le Conseil Municipal des Enfants, l'association « Les P'tits Castinétains » et des collégiens de la classe de M. Cuenot. « Ce type d'action est un excellent outil pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement » se réjouissent les organisateurs.



Une centaine de bénévoles ont participé à la journée citoyenne de Châteinois.

Pour couvrir au mieux le ban communal, des secteurs ont été définis afin de faciliter le travail des bénévoles. Ceux-ci se sont rassemblés devant la mairie en compagnie des élus locaux, puis chaque groupe s'est rendu sur sa zone de nettoyage équipé de gants et de sacs poubelle.

Bilan de la journée : 13,5km de sentiers parcourus, 36 hectares nettoyés et pas loin de 5m³ de déchets récupérés.



Les jeunes élus se sont retroussés les manches et ont ramassé de nombreux déchets.

parés. Parmi les plus insolites, baignoire, matelas, tv, frigo... une collecte réussie mais un triste résultat.

A leur retour, tous les bénévoles étaient conviés à un pot de remerciement.

Classes bilingues

Suite à une enquête effectuée auprès des parents courant novembre 2017 et aux réponses positives parvenues à l'IEN de Sélestat, la commission académique de programmation et de développement des pôles bilingues a émis un avis favorable pour l'ouverture de deux classes bilingues dès la rentrée de septembre 2018 :

- >> l'une à l'école maternelle des Bains (petite et moyenne section) ;
- >> l'autre à l'école maternelle du Hahnenberg (petite et moyenne section).

A ce jour, 57 enfants nés en 2014 et 2015 sont inscrits en classe bilingue.

Rythmes scolaires à partir de la rentrée 2018/2019

A partir de la rentrée prochaine, l'organisation hebdomadaire du temps scolaire des écoles s'effectuera sur quatre jours, avec les horaires suivants en fonction des écoles :

- >> école élémentaire Krafft et école maternelle du Hahnenberg : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h ;
- >> école maternelle des Bains : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h20 et de 13h20 à 16h.

Beffroi de l'église Saint Georges

Des travaux de consolidation ont été commandés à l'entreprise Voegele, spécialisée dans les opérations campanaires, afin de consolider le beffroi qui subit une déformation trop importante lors de la sonnerie des cloches à la volée.

Les chevilles usées par les assemblages du beffroi depuis quelques centaines d'années seront remplacées et confortées par le rajout de tiges filetées.

Service technique de Châtenois

KOCH Suzy :

Responsable des services techniques

- >> Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques.
- >> Pilote les projets techniques de la collectivité.



Agents des services techniques

NISSLE Maxime :

Gestionnaire pôle « Espace Les Tisserands »

- >> Gère l'ouverture et la fermeture ainsi que la surveillance de l'Espace Les Tisserands (ELT).
- >> Encadre l'équipe des agents de propreté de l'ELT.
- >> Assure l'entretien des bâtiments scolaires et de la maison des associations pour les interventions urgentes et courantes.
- >> Prépare pour les manifestations communales les salles et le matériel et participe à la remise en état des locaux.
- >> Intervient comme soutien technique au service technique.



SUTTER Véronique, LAZARUS Nadège, DOS SANTOS Olga, HAUSWIRTH Stéphanie :

Agents d'entretien

- >> Assurent le nettoyage et l'entretien des locaux communaux.
- >> Veillent à la bonne utilisation et l'entretien du matériel et des produits mis à disposition.
- >> Préparent et servent les vins d'honneur.
- >> Respectent toutes les règles d'hygiène et sécurité.

HERRBACH Paul :

Responsable maintenance « Maison de Retraite »

- >> Planifie et met en oeuvre les besoins de travaux et de maintenance de la maison de retraite.
- >> Intervient en appui d'expert à l'équipe technique pour la maîtrise des bâtiments et de la voirie.
- >> Participe à l'organisation des manifestations.



DAUPHIN Eric :

Agent technique

- >> Intervient dans la maintenance et l'entretien courant des bâtiments.
- >> Maintient en état la voirie communale (peinture au sol, sablage et déneigement).
- >> Assure la propreté des voiries après les manifestations communales.
- >> Participe à la préparation des manifestations communales (pose de barrière, nettoyage de la voirie).
- >> Nettoie et vérifie l'état des machines et des outils.
- >> Participe à la mise en place des illuminations de Noël.



FRIEDRICH Jean-Claude :

Agent technique

- >> Effectue l'entretien courant des bâtiments.
- >> Met en place la signalisation pour sécuriser les chantiers.
- >> Entretien la voirie (pose de pavage et d'enrobés, marquage au sol).
- >> Conduit les engins pour travaux de VRD.
- >> Participe à la mise en place des illuminations de Noël.
- >> Nettoie et vérifie l'état des machines et outils.
- >> Participe à la préparation des manifestations communales (pose de barrière, nettoyage de la voirie).
- >> Installe la signalétique et le mobilier urbain.



LUDWIG Sébastien :

Responsable « Voirie et bâtiments »

- >> Programme et met en oeuvre les interventions techniques définies avec les élus.
- >> Organise, coordonne et supervise le travail des agents.
- >> Veille à garantir la sécurité, la solidité et la sûreté des bâtiments et de la voirie.
- >> Participe aux manifestations communales en organisant la logistique d'intervention des agents du service technique.
- >> Gère le parc matériel du service technique.
- >> Assistant de Prévention (contribue à assister et à conseiller les élus locaux et les chefs de services dans la mise en place de la démarche d'évaluation des risques et d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en oeuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail).
- >> Assiste et conseille le responsable de la salle.



Agents du service des espaces verts

STEPHAN Yannick :

Responsable « espaces verts »

- >> Planifie les travaux des espaces verts de la commune (tonte, désherbage, arrosage, taille et plantation).



- >> Organise, coordonne et supervise le travail des agents.
- >> Crée les aménagements floraux et les massifs de la commune.
- >> Organise le nettoyage des rues.
- >> Organise la mise en place de la signalétique temporaire lors des manifestations communales.

RIEHL Mathieu :

Agent technique

- >> Effectue les travaux courants d'entretien et de maintenance de l'éclairage public.
- >> Participe à la mise en place et à la réparation des illuminations de Noël.
- >> Intervient sur les opérations de maintenance électrique.



- >> Effectue les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments (intérieur et extérieur).
- >> Intervient pour les dépannages des bâtiments.
- >> Participe à l'entretien courant de la voirie, à la mise en place de la signalisation.

KEMPF Christian :

Agent technique

- >> S'occupe du nettoyage courant des voiries communales.
- >> Est en charge de la vidange des poubelles communales installées sur la voirie.



EPP Lionel :

Agent technique

- >> Installe la signalétique, le mobilier urbain sur la voirie communale.
- >> Assure l'entretien de la voirie communale (nettoyage, balayage...).
- >> Participe à l'entretien des bâtiments communaux et des équipements.
- >> Participe à la préparation des manifestations communales (pose de barrière, nettoyage de la voirie).
- >> Nettoie et vérifie l'état des machines et outils.
- >> Supplée le responsable de l'ELT.
- >> Participe à la mise en place des illuminations de Noël.



PANTZER Benjamin,

KOEHLER Mickaël,

BERTSCH Gilles :

Agent des espaces verts saisonniers

- >> Entretiennent les espaces verts de la collectivité (taille, élagage, tonte...).



KLEIN Frédéric :

Agent des espaces verts

- >> Entretien les espaces verts de la collectivité (taille, élagage, tonte,...).
- >> Met en place les diverses décorations de la commune (Noël, Pâques).

BAEKELANDT Michel :

Agent des espaces verts

- >> Entretien les espaces verts de la collectivité (taille, élagage, tonte, ...).
- >> Met en place les diverses décorations de la commune (Noël, Pâques).
- >> Assure la préparation du matériel de déneigement et la propreté de la voirie après les manifestations.



Dumhoff

La dernière tranche des travaux de réaménagement du quartier du Dumhoff est en cours : il s'agit de la rue de l'Ortenbourg devant la Maison de retraite. En mars, l'entreprise Feldner a mis en place les gaines pour le nouvel éclairage public : les candélabres ont été posés début juin. Mi-avril, l'entreprise Vogel a démarré les travaux de voirie et d'assainissement qui se sont étalés jusqu'en juin.



Le nouveau profil de voirie accueillera deux trottoirs confortables aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) et la chaussée sera recadrée à 5.50 mètres. Une file de stationnement longitudinal sera créée côté Est et une place PMR sera implantée au droit de la Maison de retraite.

L'espace entre la rue et le terrain de football sera également réaménagé : on y trouvera des conteneurs,

des places de stationnement, ainsi qu'un bouldrome et un espace enherbé avec des tables de pique-nique. Quelques arbres viendront agrémenter cet espace.

Cette dernière tranche de l'opération Dumhoff s'élève à 330 000 € TTC. Des surcoûts sont attendus au regard des quelques surprises qui ont ponctué le chantier, notamment la découverte des anciennes fondations des Bains et d'une cavité sous la chaussée.

Pour des raisons de sécurité, l'arrêt du TIS Badbronn sera pérennisé rue du Maréchal Foch à proximité de la pharmacie.



Coworking télétravail à Châtenois

La commune de Châtenois offre la possibilité aux habitants de Châtenois et environs de louer un espace de télétravail dans l'ancien Office de Tourisme (situé 2 rue Clemenceau) avec quatre postes de travail et une connexion internet.

Le tarif est de 7€ la journée et de 4€ la demi-journée. La société Reproland met à disposition une imprimante et établira en fin de mois des factures individuelles pour chaque utilisateur.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour réserver des créneaux horaires, contactez la mairie de Châtenois au 03 88 82 02 74.

La prison de Châtenois à la fin du XVIII^{ème} siècle

Châtenois était depuis 1410 siège du bailliage du Grand Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg. Ce bailliage s'appelait Comte-Ban et comprenait, outre Châtenois avec sa dépendance La Vancelle, les villages de Breitenau, Dieffenbach, Hirtzelbach, Neubois, Fouchy, Neuve-Eglise, Saint-Maurice et Ebersheim. Le bailli résidait tout d'abord au Frankenbourg puis à partir de 1572 à Châtenois.

Le bailli exerçait le pouvoir de haute et basse justice et à ce titre avait besoin des services d'un bourreau et d'une prison.

On sait que la tour construite à l'emplacement de l'actuelle montée de l'église servait de prison au XVII^{ème} siècle.

Au XVIII^{ème} siècle, c'est aussi à la Herrenstube, actuelle Mairie, qu'étaient emprisonnés les suspects. Une affaire qui dura de 1784 à 1788 nous permet de nous imaginer les lieux et les conditions de détention.

Le 5 mars 1784, Ignace Ott «s'est avisé d'entrer à 11h du soir avec un tonnelet tenant environ 14 pots dans la cave d'Ignace Gondram et après avoir tiré d'un tonneau 4 pots environ de vin dans ladite cave il a été pris sur le fait par le fils de Gondram.» (7E10-9 et 12, ABR)

On dispose du témoignage de Gondram sur cette affaire : «vendredi dernier, vers 10h du soir, étant à table dans son poele (= chambre) avec sa femme, Ignace son fils qui était déjà dans sa chambre est venu précipitamment dans le poele lui dire que cela n'allait pas bien dans la cave. Prenant en même temps la lumière, il s'était rendu avec lui devant la porte de la cave. Le fils lui a dit de tenir la porte qu'il allait chercher du secours. Son fils est venu avec André REHM le Jeune, alors ils sont entrés tous 3 dans la cave et en entrant ils ont vu un tonnelet qui ne lui appartenait pas. Ayant interpellé le voleur de paraître il avait en même temps appelé sa femme en lui disant d'apporter encore une lumière. Cette dernière étant venue dans la cave, il avait fait ses recherches et avait trouvé Ignace Ott fils de Jean Ott couché derrière les tonneaux... Il l'interroge et après l'avoir corrigé à coups de gaule (= bâton), il l'avait renvoyé».

Ignace Ott, interrogé, a répondu «qu'ayant perdu une gageure (= un pari) d'un pot de vin, il a cru pouvoir l'avoir dans ladite cave dans l'ombre et le silence de la nuit. Il avait trouvé la clef de la cave dans la porte».

Jean Ott, cordonnier, père d'Ignace, témoigne : «vendredi dernier vers les 9h du soir Ignace Ott son fils lui avait demandé la permission de sortir. Il la lui avait accordée en lui recommandant de revenir bientôt. Il ne l'avait plus vu revenir le même soir. Le lendemain matin son fils s'était plaint qu'il avait été bien battu par Ignace Gondram du lieu ;... parce qu'il avait voulu chercher du vin dans leur tonnelet dans la cave dudit Gondram. Sur quoy il lui avait fait les plus vives représentations».

Jugement le **9 mars 1784**, soit 4 jours après le délit : Ignace Ott est condamné «à être appliqué au carcan sur la place publique du lieu pour y être attaché l'espace d'une heure, ce fait battu et fustigé nud de verges par l'exécuteur de la haute justice dans les carrefours et lieux accoutumés de ce lieu et à l'un d'iceux flétri d'un fer chaud marqué de la lettre V sous l'épaule dextre (c'est-à-dire marqué au fer rouge sur l'épaule droite du V de

voleur). Et il est banni pour 9 ans hors de la juridiction et condamné à 12 livres d'amende envers la Seigneurie et les dépens du procès liquidés à 144 livres».



Mais Ignace Ott est jugé par contumace car entre-temps il s'est sauvé.

Dans les délibérations, il apparaît que Ott «a commis plusieurs vols comme échalas et autres meubles». Il les a revendus à Joseph Schweg «habitant dans la même cour que Samuel Fischer, boulanger, à qui il les avait volés ! Et qui les a reconnus» !

4 ans plus tard, nouveau rebondissement :

Le **15.4.1788**, «Jean Mildenerger cavalier de la brigade de maréchaussée de Benfeld, certifie avoir fait la recherche de gens suspects étant arrivés déguisés au village de Châtenois, ayant appris qu'un nommé Ignace Ott se trouve présentement à Châtenois duquel j'avais déjà connaissance que ledit Ott a été jugé 2 fois par contumace par le juge de Châtenois pour vols il y a environ 6 ans, la seconde fois par le juge de Benfeld il y a 2 ans ½ aussi pour vols commis au village de Nordhouse... Le procureur fiscal de Châtenois m'a déclaré qu'ayant voulu faire arrêter ledit Ott, il s'est sauvé sans l'avoir pu attraper, qu'il reste violemment soupçonné de vols qui se commettent souvent à Châtenois depuis que ledit Ott rôde dans les environs. Sur quoi j'avais fait la recherche dudit Ott lequel j'avais trouvé couché chez son père».

Le **18.4.1788**, il est emprisonné à Strasbourg. «Taille 5 pieds 2 pouces (soit environ 1m60), borgne de l'oeil droit, cheveux et sourcils châains-bruns, visage bouffi, nez long, bouche moyenne vêtu d'un vieux sarot de treillis rapiécé, garni de boutons de cuivre, d'un vieux gilet et culotte de drap brun, d'une paire de bas de laine bleuâtre aussi usés».

Interrogatoire à la prison de Strasbourg d'Ignace Ott. Après sa condamnation «il avait été dans un premier lieu dans la Souabe, pays du père de lui pendant 18 mois, que de là il s'est rendu en Suisse au village de Bremgarten où il a demeuré chez son frère établi audit lieu, pendant 2 ans, puis de là il est venu en cette ville où il a demeuré pendant 18 mois. Après ce temps il est retourné à Châtenois où il a resté tranquillement jusqu'au jour de sa dernière capture». Il sera transféré sous bonne garde à la prison de Châtenois où il a commis le dernier délit.

Le **29.4.1788**, Georges Bannwarth, 40 ans, signale «qu'il lui a été enlevé sur la rue une roue de charrette, la planche à chariot, une pièce de chariot dite Wetter-schitt et 2 oies».

Anne-Marie Göpfert, veuve de feu Thomas Spies, témoigne : «vers Pâques dernier l'accusé lui a vendu une

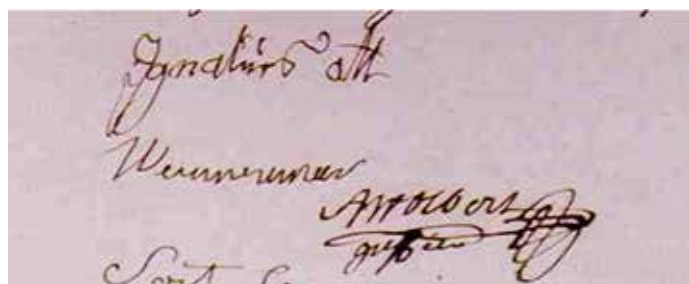
pierre à rouet à aiguïser pour 6 Schillings, il lui a aussi proposé de lui vendre 4 sacs à grain à 4 Schillings la pièce et une chaîne d'attache de bestiaux... »

Elle *« soupçonnait que c'était des effets volés »* et elle a dû rendre la pierre à Caspar Schneider à qui Ott l'avait volée.

24.4.1788 Interrogatoire d'Ignace Ott. Il nie certains vols. *« Depuis qu'il est devenu prisonnier icy Jean Braun est venu à la prison pour lui donner 12 sols pour qu'il se taise ». Jean Braun a cassé la roue (volée à Georges Bannwarth) brûlé le bois et s'est servi du ferrage pour en garnir une autre.*

Il accuse *« Jean Braun d'avoir volé la charrette de Joseph Biehler péager du lieu. Il a appris hier soir de la servante du maître d'école de ce lieu (l'école étant le bâtiment voisin, actuel Foyer socio-culturel) que Braun a vendu la charrette avec sa benne dans le voisinage... Jean Braun est venu le trouver devant la prison en le menaçant de l'emprisonner ou de le tuer s'il s'avisait de déclarer qu'il avait volé ladite roue de charrette ou autres choses. Antoine Eligert lui a dit en face devant la prison en présence de Jacques Buhry que s'il devait déclarer ledit Jean Braun son camarade, il le tuerait à coups de fusil ».*

Sur la dernière page de cet interrogatoire du 24.4.1788, on relève la signature de l'accusé Ignace Ott, celle du greffier Wolbert et celle du bailli Weinemer.



Un des cachots était alors situé dans la montée de l'escalier de la mairie, sur la droite et on y voit encore l'attache des verrous.



L'accès se faisait, non pas par l'entrée actuelle, le bas de la Mairie étant des arcades ouvertes pour le marché, mais par la porte latérale qui donne rue Clemenceau.

Cette porte donne quasiment sur le cachot. Manifestement l'accès était libre et les passants venaient converser avec les prisonniers librement, comme cela transparaît des déclarations précédentes...

Le **30.4.1788**, Jean Braun est arrêté suite à la dénonciation d'Ignace Ott. Il ressort de sa déposition du 8 mai suivant, qu'ils étaient complices dans le vol de la



charrette... La déposition de Jacques Buhry 54 ans nous éclaire sur la prison.

« Antoine Eligert était venu devant la prison où est détenu l'accusé Ignace Ott où il lui avait dit eh bien voleur que fais-tu ? J'espère que tu n'auras rien contre moi car je suis honnête homme et si tu t'avisés de déclarer mon camarade, on te tuera à coup de fusil ; le même soir 2 particuliers étaient

venus à la porte d'entrée de la maison commune pour accéder à la prison qui se trouve au bas de l'escalier et même ont voulu détacher ladite porte hors des gonds mais étant fermée à verrou, ils se sont retirés ».

On voit que ce cachot n'était pas gardé.

Jean Braun reconnaît avoir partagé le produit de la vente soit 23 sols car *« c'était par charité et quand il est ivre il a le cœur tendre... »*. Le 9 mai, Braun s'est sauvé pour ne pas être incarcéré, mais le 30.5.1788 Jean Braun *« est amené ez prison de ce lieu par le sergent seigneurial de Châtenois et remis entre les mains du geôlier. Jean B s'est volontairement présenté pour être constitué prisonnier ».*

Le **10.7.1788**, à 10h du matin, on constate l'évasion de la prison d'Ignace Ott. *« Ignace Ott avait été constitué prisonnier ez prisons ordinaires dudit lieu consistantes dans une voûte dans laquelle il n'y a qu'un petit soupirail grillé de fer et d'une porte double garnie de 2 bandes de fer, d'une ferrure, de deux clanges qui se ferment avec des cadénats et d'un verrou*

Outre la solidité de ces prisons, on l'a encore fait garder tant de jour que de nuit par des gardes qui se relevaient d'heure en heure. Outre cette précaution, on a encore attaché ledit Ott avec des liens et chaînes de fer aux pieds de sorte que jamais personne n'aurait pu s'imaginer que ledit Ott aurait pu s'échapper ou s'évader. Malgré toutes ces précautions possibles que l'on a prises, ledit Ott avait enfoncé pendant la dernière nuit le mur desdites prisons, dans lequel il a fait un trou par lequel il a passé dans la cour vers la maison d'école et serait ainsi évadé ».



On voit sur cette photo ce cachot voûté et au-dessus du tuyau sous le ciment, la trace de ce soupirail, aujourd'hui muré, par lequel se serait échappé le prisonnier.

Ancienne école construite en 1770, elle fut donc contemporaine des événements décrits. Elle a été remplacée par le Foyer socio-culturel. (Photo J.-Ph. Dussourd)

Ott était donc enfermé dans la cave de la Mairie et s'est sauvé vers la cour donnant sur le Foyer socio-culturel.



Un rapport du bailli donne des indications supplémentaires : « nous étant transporté dans lesdites prisons qui se trouvent sous la maison commune du lieu et après les avoir examinées avons trouvé qu'elles étaient voûtées, que dans le mur vers l'orient il n'y avait qu'un petit soupirail grillé de fer, que la porte d'entrée était double garnie de 2 bandes

de fer en sautoir, d'une serrure, de 2 loquets et d'un verrou, lesquels se sont trouvés entiers et en bon état et ayant bien examiné l'intérieur de ladite prison avons trouvé une ouverture faite dans le mur immédiatement en dessous de la pierre d'appui dudit soupirail de la hauteur d'environ 1 pied de largeur d'environ 2 pieds et qui probablement a été pratiqué par ledit Ott, avec d'autant plus de raison que nous avons trouvé posé sur ladite ouverture un morceau de latte pointue et un morceau de bois en forme de trique dont il s'est servi pour faire ladite ouverture. Ledit Ott était enchaîné par une chaîne qui le prenait de la main gauche au pied droit et qu'il est à présumer qu'il n'aurait pu pratiquer ladite ouverture et s'évader par icelle, si on ne luy avait administré des instruments pour se dégager desdits liens ».

Les jours suivants, Ignace Ott est « accusé de vol dans toute la ville de Sélestat sans pouvoir le découvrir ».

Le **29.7.1788**, « Jean-Georges König et André Würstel 2 cavaliers de la maréchaussée brigade de Schlestatt avons fait la recherche et perquisition de Ignace Ott ce jourd'huy dans la ville de Schlestatt avons rencontré le susdit Ott dans la rue, à l'instant il l'aurait se sauvé (sic !) dans la boucherie audit Schlestatt. Ledit cavalier l'avait poursuivi et l'avait arrêté en conséquence du signallement donné par ledit Sr Laurent et constitué prisonnier ez prison royal de Schlestatt pour y être détenu jusqu'à ce qu'il soit conduit devant le juge du bourg de Châtenois ou de la Lieutenance à Colmar. Ledit Ott n'avait aucun effet sur lui que 2 vieilles chemises ».

Il est maintenu 7 jours en prison à Sélestat sous la garde de Catala, « concierge des prisons royales de Schlestatt », puis est transféré à nouveau à Châtenois où les mesures de sécurité sont renforcées comme en témoigne le rapport du 3.8.1788 où il est dit que Ott est « gardé de jour comme de nuit par des gardes qui se relevaient d'heure en heure, même ledit Ott a été attaché avec des liens de chaînes de fer à la main droite et au pied gauche de sorte

que jamais personne aurait pu s'imaginer que ledit Ott aurait pu s'échapper ou s'évader une seconde fois que malgré toutes les précautions possibles que l'on a pris, ledit Ott avait cassé et brisé les bandes de fer au-dessous du guichet la nuit du 20 au 30 septembre dernier et ensuite passé par le guichet et serait ainsi évadé. La garde est fortement soupçonnée de lui avoir aidé à pouvoir s'évader... »

S'ensuit le **11.10.1788** l'interrogatoire du garde Louis Bernard 60 ans.

« Il a été de garde, il a remarqué que pendant qu'il était à son poste que le garçon serrurier du nommée Joseph Köchler serrurier de ce lieu venait souvent voir l'accusé au guichet et parlait avec luy même quelques fois jusqu'à 10 ou 11 h du soir. Il a aussi été de garde avant la seconde évasion de l'accusé même la même nuit qu'il s'est évadé, et que son heure de poste étant passée il a accompagné le crieur de nuit pendant lequel temps l'accusé s'est évadé, qu'il ignore de quelle manière. Peut-être il ne se serait pas évadé la seconde fois si le guichet avait été fermé régulièrement et s'il avait été bien lié ». Signe en français. 4951.

L'autre garde Jean Baptiste Adonet, 40 ans, dépose aussi : « il était sergent de garde, le jour de l'évasion de l'accusé, il a commandé pour garde à ladite prison le fils de Joseph Schett depuis 2 h jusqu'à 3 h de la nuit, qu'après 3 h sonnées ledit fils était allé chercher de l'eau à l'accusé. Ledit fils avait été relevé par Antoine Siffert beau-père du déposant. L'accusé avait encore reçu de l'eau et il s'est évadé pendant l'intervalle que ledit Siffert a mis pour relever ledit fils Schett, attendu que ledit Siffert ne l'a plus trouvé et que peut-être ledit accusé ne se serait pas évadé si le guichet avait été régulièrement fermé ».

Un autre témoignage, celui de Joseph Frey 32 ans, montre que la prison était fort mal gardée, « lors de la première détention de l'accusé, il a souvent vu un garçon serrurier de Joseph Köchler maître serrurier de ce lieu fumer du tabac en compagnie de l'accusé, savoir ce dernier en prison, l'autre devant la porte d'icelle, même des nuits entières ».

Finalement, grâce à ces complicités, Ignace Ott disparaît définitivement de Châtenois après sa dernière évasion.

Sur **Ignace Ott**, on sait qu'il est né le dimanche 19 mai 1765 à Châtenois, fils de Jean Ott, cordonnier natif de Dürrenwaldstetten en Haute Souabe et de Irjud Marie Madeleine qui mourra le 16.4.1787 de « mort subite et improvisée » ! Celle-ci avait épousé en premières noces un autre cordonnier de Dürrenwaldstetten, Joseph Buck, le 8.7.1748. Buck meurt le 6.12.1761 à Châtenois.

Les frasques d'Ignace Ott nous auront permis d'avoir une vision précise des prisons de Châtenois en cette fin du XVIII^{ème} siècle où les conditions de détention semblent avoir été très libérales et peu organisées...

en 2018, la famille Ott vit toujours à Dürrenwaldstetten.

Sources : Recherches d'Archives aux Archives du Bas-Rhin par L. Adoneth, C 398, 2B Châtenois 19, 7E10-9 et 7E10-12.

APPEL

« Notre commune possède un patrimoine historique très riche. Si vous vous intéressez à l'histoire de Châtenois et avez envie de participer à la journée du patrimoine pour pouvoir notamment apporter des explications historiques aux visiteurs de certains de nos monuments, faites-vous connaître à la mairie au 03 88 82 02 74 ou elodie.raymond@chatenois.fr

La population de Châtenois aujourd'hui

Rappelons d'abord quelques définitions pour comprendre la croissance de la population et revenir un peu sur le passé.

En 1846, Châtenois a connu un pic de population avec 3508 habitants, qui vivaient alors sur une surface représentant 1/4 à 1/5 de la surface actuellement occupée. Ce nombre a de nouveau été atteint 150 ans plus tard. En effet, bien que pôle industriel dès le 19^e siècle, Châtenois a perdu 40% de sa population à l'époque du Reichsland en raison de l'exode rural et du développement des villes alsaciennes qui laissa sur la touche Sélestat, encore troisième ville d'Alsace en 1800.

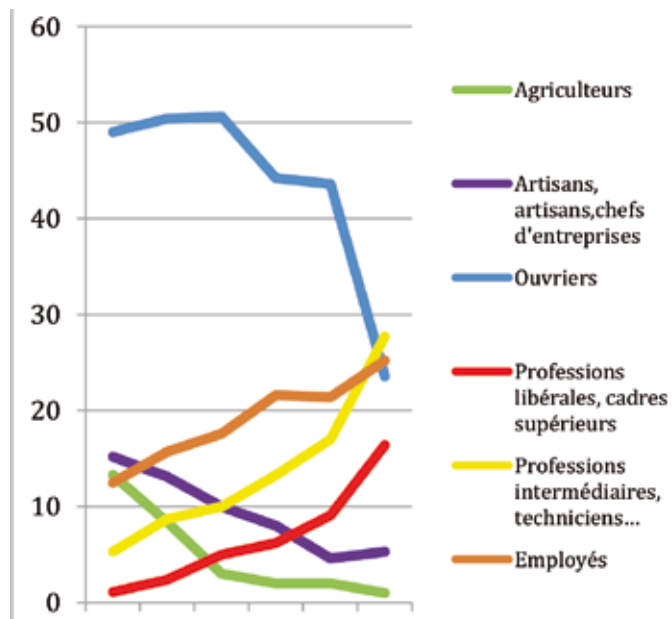
La population s'accroît par les naissances et les entrées ; on calcule l'accroissement naturel en faisant la différence entre la natalité et la mortalité reportée sur mille habitants. Ainsi à Châtenois, entre 2009 et 2014, en moyenne annuelle, la natalité a été de 10,5 pour mille habitants (‰), la mortalité de 8,3‰, d'où un accroissement naturel de 2‰. Le bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties ; il a été de 3‰ au cours de la même période. La croissance (ou décroissance) appelée variation annuelle, c'est le total (accroissement naturel et bilan migratoire), soit 5‰ en moyenne annuelle de 2009 à 2014.

Une croissance ininterrompue depuis la Première Guerre Mondiale



Evolution des populations de Châtenois, Scherwiller, Dambach-la-Ville depuis 1801. Une évolution semblable jusqu'en 1921 puis une belle envolée de Scherwiller et surtout Châtenois. Comparativement, Dambach-la-Ville situé en dehors de l'aire urbaine de Sélestat est en déclin

A partir du retour de l'Alsace à la France en 1918, la population qui était inférieure à celle de Scherwiller et de Dambach-la-Ville s'est mise à croître d'une manière continue jusqu'à nos jours, dépassant toutes les localités du Piémont, de Barr à Ribeauvillé. Mais la croissance a été la plus vive surtout après la dernière guerre ; de 1946 à 2014, en moins de 70 ans, la population de Châtenois a augmenté de près de 75 %. Cette croissance s'est faite en trois temps. C'est d'abord le baby-boom de l'après-guerre (phase 1) malgré un bilan migratoire très négatif dû à une reprise de l'exode rural. La deuxième phase se produit au cours des années 1960 ; Sélestat, comme toutes les villes d'une certaine importance, s'entoure d'une couronne à forte croissance (périurbain) ; le phénomène est lié à la généralisation de la voiture particulière qui permet de dissocier habitat et lieu de travail. C'est l'époque des premiers lotissements ; la population augmente de près d'un dixième en l'espace de six ans. A signaler que Scherwiller est peu concerné par



Evolution des catégories socio-professionnelles depuis 1954. Baisse des artisans-commerçants, des agriculteurs-viticulteurs et des ouvriers (depuis les années 1970 et surtout 1990-2000). Hausse des autres catégories (employés, professions intermédiaires, techniciens, professions libérales, cadres et autres)

cette phase à la différence de celle qui suivra 20 ans plus tard. La phase 3, de loin la plus importante, commence dans les années 1990 et dure jusqu'en 2010 ; la population s'accroît de plus d'un tiers (+36%, plus de 1000 habitants en 20 ans) ; il en est de même à Scherwiller qui rattrape un certain retard (+38%). L'explication de cette soudaine et vive croissance que connaît aussi Sélestat tient à la diffusion de l'onde d'urbanisation à partir des métropoles vers le centre de l'Alsace qui avait été jusque-là en retrait.

La population de Châtenois aujourd'hui

Au 1^{er} janvier 2018, Châtenois comptait 4128 habitants (population légale). Comment définir la commune ? Est-ce un village comme beaucoup l'appellent encore aujourd'hui, un bourg-centre, une petite ville selon l'INSEE pour qui le seuil est de 3000 habitants (5000 pour les géographes) ? A ce titre, Châtenois est une ville depuis les années 1980 seulement, Scherwiller à partir de 2010, ; alors que Dambach-la-Ville demeure un village. En fait, Châtenois et Scherwiller (7242 habitants) font maintenant partie d'un ensemble : l'aire urbaine de Sélestat dont les deux communes représentent près d'un quart de la population totale (31300 habitants).

La vive croissance des années 1990 et 2000 avec l'arrivée de jeunes couples, qui s'est traduite par une remontée de la natalité, s'est réduite des trois quarts (variation annuelle de 5‰ contre 21‰ dans les années 2000) ; l'accroissement naturel a retrouvé ses bas niveaux des années 1970-80 de même que le bilan migratoire (cf. supra). La population vieillit comme partout - la part des jeunes a diminué de près de la moitié depuis les années 1960 - mais, à Châtenois, elle reste nettement plus jeune par rapport à la moyenne des villes (21 % ont plus de 60 ans contre 27 %) ; c'est aussi le cas à l'échelle de l'aire urbaine de Sélestat. D'autre part, la population de Châtenois apparaît comme plutôt cultivée. Ainsi 43 % ont le baccalauréat et plus, contre près de 39 % dans la moyenne des villes (études supérieures : 27 % contre 20,7 %) ; à quasi égalité avec Scherwiller, la commune dépasse Sélestat (41 %).

La population active dépasse les deux tiers de la population, 10 % sont des retraités, 7 % des chômeurs et

près de 9 % n'ont aucune activité en 2014. Plus des trois quarts travaillent dans les services. Quels changements en quelques décennies seulement ! Dans les années 1950, agriculteurs-viticulteurs, artisans, commerçants représentaient encore 30 % de la population active et la moitié était des ouvriers. Aujourd'hui, ces deux catégories ne représentent plus que 30 % (dont 1 % d'agriculteurs-viticulteurs, 5 % d'artisans-commerçants et 25 % d'ouvriers). En 2014, cadres, professions libérales, professions intermédiaires, employés représentaient près de 70 % de la population active contre 60 % pour la moyenne des villes. Cette évolution est, évidemment, à mettre au compte de la croissance de ces dernières décennies (phase 3), un renouvellement majeur de la population de Châtenois. La part des professions libérales et des cadres (16,4 %, soit 7 % de plus que dans la moyenne des villes) est exemplaire d'une plus grande qualification de la population active où Châtenois, à quasi égalité avec Scherwiller (15,6 %), devance Sélestat (11,2 %).

L'évolution observée au sujet de la population se retrouve dans les emplois offerts par la ville. 60 % sont de type services privés (un tiers) et publics (un quart) ; l'industrie qui avait été pendant plus de 150 ans le plus grand fournisseur d'emplois, en particulier dans le textile, n'en représente plus que moins d'un quart, l'agriculture 4 % (7 % à Scherwiller). Cette évolution concerne toute l'aire urbaine. Sélestat concentre les trois quarts des emplois et l'importe surtout comme centre de services publics et privés, Châtenois et Scherwiller viennent ensuite avec 17 %. Près de 60 % de la population active travaille hors de la commune, comme à Sélestat, alors que c'est près de 80 % ailleurs.

Que retenir pour Châtenois ?



Le ban de Châtenois par grands ensembles. A remarquer le noyau historique et l'espace de croissance dont l'essentiel date des années 1960 seulement. A remarquer aussi le carrefour médio-alsacien désormais autoroutier sur le ban de Châtenois (autrefois à Sélestat)

Châtenois est une petite ville et non plus un village selon l'INSEE. Parmi les villes de France, la commune apparaît encore relativement jeune, plutôt aisée et plutôt cultivée. C'est vrai aussi à l'échelle de l'aire urbaine dont elle est la localité la plus peuplée. Châtenois est talonnée depuis quelques années par Scherwiller, son binôme à la sortie de la vallée, de part et d'autre du Giessen ; son profil et son évolution sont désormais comparables. Ces dernières décennies, la population de Châtenois a connu une mutation majeure. Ville industrielle, ouvrière, pendant près de deux siècles, elle est devenue une ville de services. Sa population active est plutôt très qualifiée, devançant même la ville-centre. Après avoir connu trois phases de croissance importantes depuis près de sept décennies, Châtenois entre dans une nouvelle période de

stabilité démographique (accroissement naturel, bilan migratoire faibles) comme dans les années 1970-1980. Les derniers chiffres montrent une croissance de 130 habitants en quatre ans, (+ 3,1 %) soit, en variation annuelle, près de 8 ‰. Mais son destin semble s'inscrire désormais dans une dynamique qui concerne toute l'aire urbaine.

Quel avenir pour Châtenois ?



Le futur centre de Sélestat-Piémont. Les tours sont celles qui entourent City Hall à Manhattan

Il est difficile de prévoir l'avenir en matière de démographie, c'est aussi compliqué que la météo, voire plus, car il s'agit de comportements humains ; ils sont difficilement prévisibles. Un nouveau lotissement a été réalisé au sud-est de la ville ; déjà des maisons sortent de terre. Entre les deux recensements, la croissance est passée de 5 à 8 ‰, ce qui est prometteur. Dans un avenir plus lointain, à l'échelle de quelques décennies, Châtenois va peut-être disparaître. Il n'est pas sorcier de voir que l'espace interstitiel entre Sélestat et le Piémont ainsi qu'en direction d'Ebersheim - réduit à un à deux kilomètres localement - va se réduire. Pour l'instant, cet espace évolue en ZAC intercommunale par « mitage » progressif (espaces de loisirs, services divers, transports, SMICTOM...). Il est traversé par l'autoroute alsacienne qui joue déjà le rôle d'épine dorsale d'une agglomération à venir. De plus, le grand carrefour au centre de l'Alsace, autrefois centré sur Sélestat (N 83-N 59), se trouve maintenant sur le ban communal de Châtenois ; il va s'achever avec le futur axe de contournement ces prochaines années ; ce carrefour au centre de l'aire urbaine pourrait être appelé à un grand avenir.

En général, une agglomération se crée à partir d'un centre comme à Strasbourg, Colmar et Mulhouse ; ici, dans l'impossibilité de s'étendre vers l'est à cause du Ried de l'Ill ou vers la montagne, une agglomération se constituera par la conquête du centre, cet espace interstitiel évoqué plus haut. Bien sûr, chaque localité continuera d'exister avec son noyau historique pendant un certain temps mais, vers les années 2050, on peut imaginer que des tours s'érigent sur le carrefour autoroutier de Châtenois qui marqueraient le centre d'une ville nouvelle, qui s'appellerait Sélestat-Piémont, ou autrement... Les paris sont ouverts !

Certes, chers lecteurs qui avez plus de 60 années, vous risquez de ne pas voir si l'auteur avait raison.

Jean-Marie Montavon,
professeur agrégé de géographie
Sources : INSEE 2013-2014

La montée du Maïabauïm par la classe 1958

Le petit vent frisquet et le ciel nuageux n'ont pas entamé l'ardeur de la classe 1958 de Châtenois, ce dernier jour d'avril pour la mise en place de l'arbre de mai. Avec l'aide de l'Amicale du Hahnebari qui fêtait ses 20 ans d'existence, la bonne trentaine de sexagénaires castinétains a érigé un sapin d'une hauteur respectable de plus de 22 mètres et coiffé de l'étoile du Hahnebari qui s'allume à la tombée du jour. Plus de 210 personnes se sont retrouvées ce premier mai sur le lieu habituel des festivités.



Un instant de recueillement à la mémoire de tous les camarades disparus permit au président Roger Vautrinot d'évoquer la mémoire de Joseph Brunstein, un des membres fondateurs de l'Amicale et de son épouse Marie-Marthe, récemment décédés. C'est Joseph qui composa l'hymne de l'association « S'Maïabauïm Liedel ». Des remerciements appuyés furent adressés à M. le Maire de Châtenois, aux services de la Commune pour leur dévouement et leur aide précieuse, à Marie-Antoinette et Denis Sylvestre,

responsables de la classe 1958, aux membres présents de la classe 1959, concernés l'an prochain ainsi qu'aux membres de l'Amicale qui s'investissent dans le nettoyage des sites, l'entretien des lieux et le délicat montage du sapin. Ces derniers, revêtus d'un beau polo rouge, ont été rebaptisés les « Diables Rouges » en référence aux élogieux états de services du 152RI de Colmar.



responsables de la classe 1958, aux membres présents de la classe 1959, concernés l'an prochain ainsi qu'aux membres de l'Amicale qui s'investissent dans le nettoyage des sites, l'entretien des lieux et le délicat montage du sapin. Ces derniers, revêtus d'un beau polo rouge, ont été rebaptisés les « Diables Rouges » en référence aux élogieux états de services du 152RI de Colmar.



Par ailleurs, l'Amicale a désigné un vice-président en la personne d'Hubert Berger ; Bernard Cucuat et Gilbert Forjonnel rejoignent le comité. Le Maire de Châtenois, Luc Adoneth, accompagné de son épouse, tous deux membres de la classe 1958, remercia tous les participants en insistant sur le savoir-faire de l'Amicale, « unique en Alsace, peut-être même dans toute la France », suscitant une très longue ovation.



L'excellent repas fut concocté par les cuisiniers de l'Amicale et la partie musicale, assurée par Francis Jehl et le sosie de Bourvil, accorda une large place aux traditionnelles chansons reprises en chœur par les classiers (« Sierra Madre » et « S'Maïabauïm Liedel ») et aux « Copains d'abord » de Georges Brassens dont les paroles avaient été remises au goût du jour par Ghislaine.



Rendez-vous est donné à la classe 1959 le dimanche 19 août pour la descente de l'emblème.

Du jazz aux Tisserands

Le Sletto's Big Band a investi la scène de l'Espace Les Tisserands durant deux concerts donnés dans le cadre des 40 ans de la formation.



Le Sletto's Big Band est un orchestre du Centre Alsace composé de 18 musiciens passionnés par le jazz en grande formation. Ils répètent tous les mardis dans la salle multifonctions de-

puis maintenant quelques années et font retentir le jazz dans la cité castinéenne lors de leur concert annuel et du slowUp.

Formé en 1978, le groupe évolue dans la pure tradition des grands ensembles tels que Duke Ellington, Count Basie, Benny Goodman, Glen Miller ou Claude Bolling. Pour autant, le Big Band n'hésite pas à explorer un jazz plus moderne et éclectique.

Le plaisir de surprendre à chaque nouvelle édition fait partie des grandes fiertés du Big Band. Le sens du partage et la complicité des musiciens expérimentés font le bonheur d'un public conquis et toujours plus nombreux.

Un magnifique concert a été donné cette année pour fêter leur 40 ans d'existence. Le Sletto's a retracé l'his-

toire du jazz né au Sud des Etats-Unis jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, sous la direction de Raymond Halbeisen avec comme invités Christophe Erard, Romain Schmitt et Eric Soum.

Il y avait une ambiance extraordinaire à la hauteur de la qualité de cet ensemble durant les deux concerts qui ont fait salle comble.



Joyeux anniversaire à tous les membres du Sletto's Big Band et qu'ils continuent à nous enchanter encore longtemps par le

rythme envoûtant du jazz !



Quand l'art s'invite à Châtenois

Le 1^{er} week-end de mai, Châtenois s'était mis à l'heure artistique avec la 3^{ème} édition d'Art Expo, installée dans la grande salle de l'Espace Les Tisserands et organisée par le Foyer socio-culturel.



L'éclairage, la qualité des œuvres exposées et l'ambiance de cette exposition ont permis aux six artistes invités d'échanger avec le public pendant deux jours, dévoilant



quelques techniques ou secrets aux amateurs éclairés venus nombreux.

Le public a ainsi pu découvrir, cette année, les toiles de Catherine Bloch, Eliane Karakaya, Nicolas Joder, Daniel Gerhardt, ainsi que les sculptures de Fredj Cohen et les céramiques de Patricia Marino.

Rendez-vous en 2019 pour découvrir les nouveaux artistes invités.



SlowUp : le succès, malgré le changement de structure !

Après cinq années de réussite et de fort développement, passant dans le même temps de 15 000 à 40 000 participants, cette sixième édition marque à présent un tournant. Même si les participants n'y ont vu que du feu, les derniers mois ont été largement occupés par la mise en place de la nouvelle structure qui portera dorénavant cette importante manifestation œnotouristique d'Alsace.



En effet, Alsace Destination Tourisme, qui gérait l'ensemble de l'opération depuis sa création au moment du 60^{ème} anniversaire de la Route des Vins en 2013, a passé la main à la toute nouvelle association « slowUp Alsace de la Route des Vins » dont Olivier Sohler, maire de Scherwiller est le président.

Ce sont donc les communes, déjà largement impliquées dans l'organisation les années précédentes, qui géreront dorénavant cette magnifique fête au moyen de l'association «slowUp Alsace de la Route des Vins». Des représentants des neuf communes concernées s'y retrouvent bien sûr, de même que les conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la communauté des communes de Sélestat, l'ADT et la société Batorama. Le rôle de l'ADT a été recentré sur son cœur de métier, à savoir la promotion et la communication. C'est également l'ADT qui gère le site internet dédié : www.slowup-alsace.com

La principale nouveauté mise en place en 2018 fut le parcours dédié aux marcheurs, en parallèle de la véloroute, sur le chemin de retour entre Bergheim et Orschwiller. Par mesure de sécurité et de précaution, il fallait séparer les flux sur cette portion de chemin qui ne pouvait plus correctement absorber tant de monde. Et pour ne léser personne, des points dégustation de boissons et de restauration avaient même été prévus, au milieu du vignoble...

Respectant l'alternance départementale en matière de départ officiel, c'est donc Scherwiller qui a eu ce privilège cette année, après St Hippolyte en 2017. En ce 3 juin, beau temps et soleil étant à nouveau au rendez-vous, une foule immense a très vite envahi le parcours sur les différentes boucles proposées, de 8 à 31 kilomètres,



pour cheminer de village en village et profiter des animations.

A Châtenois, entre les animations touristiques du village d'accueil, les nombreux stands asso-

ciatifs et les terrasses des hôteliers, des restaurateurs ainsi que quelques viticulteurs, la traversée connut un flot ininterrompu tout au long de la journée. Un grand moment de convivialité où chacun peut prendre tout son temps, à pied, à vélo ou en roller, pour faire un peu de sport entre deux villages ou deux animations. En soirée, les estimations issues des comptages établis indiquèrent une participation record de 44 000 personnes !

Joli succès grâce à l'implication d'un grand nombre de nos associations et de près d'une centaine de signaleurs, indispensables au bon déroulement d'une fête de cette ampleur. Merci à toutes et tous et bravo pour cette belle réussite !



La première saison du club de tarot touche à sa fin

Après de nombreuses petites pour se jauger et se situer, rapidement les gardes sont arrivées démontrant une certaine technicité des participants. Les sans et les contres ont rejoint les enjeux augmentant le piment des parties. Les nombreuses poignées annoncées ou non ont permis d'amener le petit au bout, améliorant le score des preneurs.

Les après-midis de détente se sont déroulées dans la joie, la bonne humeur et le plaisir de se revoir chaque semaine. Nous serons heureux de nous retrouver le 7 septembre et accueillerons avec plaisir de nouveaux joueurs.

Bonnes vacances à tous !



Une foire Saint Georges sous le signe du soleil

C'est un temps estival qui a régné sur la foire Saint Georges et son marché aux puces respectivement organisés par l'association des commerçants et le club de football.

C'est une très belle collaboration entre un marché aux puces et un marché plus traditionnel qui a fait le succès de cette manifestation, invitant un public plus large à flâner dans les rues de la cité.

A noter la participation devant la mairie du Conseil Municipal des Enfants qui a proposé du miel, du thé et d'autres produits issus du commerce équitable au profit de l'APEI et de la Maison de retraite.

Des ouvrages proposés à la découverte par les membres de l'association des auteurs et artistes d'Alsace étaient à découvrir dans la salle du Conseil Municipal ouverte pour l'occasion.

L'ambiance musicale était assurée tout au long de la journée par la Gugamusik des Romlietoss de Lièpvre.

Un succès bien mérité pour cette traditionnelle fête de la Saint Georges.

Office Municipal des Sports

L'assemblée générale ordinaire de l'Office Municipal des Sports de Châtenois s'est tenue le vendredi 19 janvier 2018 à l'Espace Les Tisserands.



Le président Michel Picard a accueilli le Maire de la commune, M. Luc Adoneth, les adjointes et les adjoints, ainsi que les responsables des associations sportives composant l'OMS de Châtenois, à savoir le badminton, le cca, le foot, l'écurie vosges rhin, la gymnastique, la lutte, le judo, l'or'run, le nippo kempo, le karate, le lumberjack et l'as du college.

MM. Jean-Jacques Goldstein et Albert Carl, respectivement maire et adjoint honoraires, étaient également présents.

Les différents rapports présentés par le président et le trésorier ont mis en évidence la grande vitalité et le dynamisme de l'OMS.



En effet, une somme de 21 200€ a été partagée entre les différents clubs, suivant leur participation aux différentes manifestations organisées par l'OMS. Cette somme provient pour partie de la subvention communale (7 000€), le reste étant issu des bénéfices réalisés par l'OMS, soit 14 200€.



Parmi les manifestations organisées, citons la bourse aux voitures anciennes, le slowUp, la fête à l'ancienne (bal public avec la retraite aux flambeaux), le marché aux puces, la fête du sport et le repas choucroute.

Le Maire M. Adoneth a remercié l'OMS et toutes les associations sportives qui la composent. Il a fait remarquer que la vie de chaque association repose sur un tout petit noyau de personnes grâce auquel beaucoup de projets peuvent être réalisés au sein de chaque club. La force de l'OMS est de pouvoir fédérer toutes ces associations afin que se constitue une bonne équipe capable de piloter les manifestations de grande envergure, celles qui permettent de reverser de sommes conséquentes à chaque association.

Il a évoqué l'acquisition récente de gobelets réutilisables, un système qui fonctionne bien.

M. Adoneth a souvent souligné la richesse de l'apport des associations à Châtenois. Il a remercié chaleureusement toutes les personnes actives au sein de l'OMS, en particulier le président Michel Picard, et les a assurés de son soutien.

À la suite de l'assemblée générale, les sportifs méritants lors de la saison passée se sont vu remettre trophées et coupes.

Cette soirée a également été l'occasion de remercier et de mettre en valeur l'encadrement des différentes associations, membres de l'OMS.

Section de lutte Châtenois

Un nouveau titre de championne de France pour Joséphine Haemmerlé et une qualification pour les championnats d'Europe.

C'est à Vallet à côté de Nantes que se sont déroulés les championnats de France Féminins. Deux lutteuses de Châtenois étaient qualifiées pour participer à cette compétition : Camille Baumeier et Joséphine Haemmerlé.

Dans la catégorie «minimes» Camille Baumeier s'est classée 13^{ème} sur 22 lutteuses engagées. Elle a remporté un combat et en a perdu deux. Camille progresse de compétition en compétition.

Joséphine Haemmerlé était engagée dans la catégorie «cadettes» 57 kg, qui comptait 12 lutteuses. Joséphine a dominé toutes ses adversaires. Elle gagne les quatre combats par tombé. Elle s'impose en demi-finale en moins de trois minutes également par un tombé. Depuis le mois de septembre et son entrée au pôle France de Font-Romeu, Joséphine a participé à 7 compétitions internationales avec des résultats exceptionnels : 1^{ère} au tournoi de Nègrepelisse (France), 2^{ème} au tournoi de Berlin (Allemagne), 1^{ère} au tournoi des volcans (France), 3^{ème} à l'Open de Czarny-Bor (Pologne), 1^{ère} au tournoi Cristo-Jeune France, 7^{ème} au tournoi Flatz Open (Autriche) et 5^{ème} au tournoi Open de Tallin (Estonie). Tous ces bons résultats ont permis à Joséphine de décrocher sa sélection en équipe de France et de participer aux championnats d'Europe à Kiev en Ukraine.



Pour la remercier de tous ses résultats, le pôle de Font-Romeu l'a sélectionnée pour un voyage du 30 mai au 13 juin à la Réunion. L'emploi du temps de Joséphine sera bien chargé avant les vacances scolaires.

A noter un nouveau podium pour Joséphine Haemmerlé aux jeux scolaires mondiaux à Marrakech au Maroc, 17^{ème} édition des Gymnasiades (ISF School Summer Games) qui s'est déroulée du 2 au 9 mai 2018. Plus de 3000 athlètes internationaux issus de 50 pays ont concouru durant cet événement multisports mondial qui a combi-

né compétition sportive traditionnelle, système éducatif et valeurs olympiques.



Organisé par la fédération internationale du sport scolaire (ISF), 110 athlètes français étaient présents et représentaient la plus importante délégation française mobilisée (158 personnes).

Les athlètes français étaient engagés dans 16 sports différents dont la lutte.

10 lutteurs et 6 lutteuses ont représenté la France lors de cet événement d'envergure.



Joséphine Haemmerlé est montée sur le podium en remportant une belle médaille d'argent.

Elle bat aux éliminatoires une lutteuse brésilienne et une lutteuse marocaine, elle s'est inclinée en 1/2 finale face à une lutteuse ukrainienne.

Félicitations à Joséphine pour cette très belle saison et tous les résultats obtenus.

En mémoire de Marie-Marthe et Joseph Brunstein

Le 26 mai dernier était organisée au CCA une manifestation visant à donner le nom de Marie-Marthe et Joseph Brunstein à la salle historique du Cercle. Membres actifs de l'association depuis leur plus jeune âge, l'histoire de leur vie était indissociable de leur engagement au sein du CCA dit «Bangele».

Visionnaires dans la manière d'adapter le modèle associatif en général et le CCA en particulier aux attentes sans cesse renouvelées des concitoyens, ils avaient fait des émules en encourageant de nombreux jeunes à s'engager au service du bien commun.

Au nom de la commune de Châtenois et de ses habitants, Luc Adoneth a témoigné toute sa gratitude envers Marie-Marthe et Joseph Brunstein pour leur engagement.



Karaté club de Châtenois

Le Karaté Club de Châtenois et son président Jésus Jorge peuvent s'enorgueillir de compter dans leurs rangs des jeunes sportifs au palmarès déjà bien garni.

>> KUMITE

Dans la catégorie des benjamines (-45kg), Marie Lou Schirlen, qui pratique ce sport depuis l'âge de 4 ans et qui a aujourd'hui 12 ans, enchaîne les exploits cette saison puisqu'elle a été 1^{ère} aux championnats du Bas-Rhin, d'Alsace Elite et du Grand Est.

Erdem Ilhan a 10 ans et combat dans la catégorie des pupilles (-40kg) dans laquelle il a décroché la 1^{ère} place aux championnats du Bas-Rhin, d'Alsace Elite et du Grand Est.

Timéo Link, 10 ans, concourt chez les pupilles (-30kg) et a fini 2^{ème} au championnat du Bas-Rhin, 5^{ème} au championnat d'Alsace Honneur et 2^{ème} au championnat du Grand Est.

Fin mai, ces trois sportifs ont participé au championnat de France où ils se sont classés respectivement 5^{ème}, 3^{ème} et 8^{ème}.



>> KATA



Deux compétitrices nées en 2008 ont brillé cette saison en KATA puisque Beyza Bulut a terminé 2^{ème} au championnat du Bas-Rhin, 3^{ème} au championnat d'Alsace et 1^{ère} au championnat du Grand Est alors que Lauriane Grunenberger a été 1^{ère} aux championnats du Bas-Rhin et d'Alsace et 4^{ème} au champion-

nat du Grand Est. Toutes deux ont pris part au championnat de France en avril où elles ont fini respectivement à la 14^{ème} et 15^{ème} place.

>> PARAKARATE

Lise Bonnet, 20 ans, pratique le parakaraté en compétition depuis 6 ans. Tout en habitant Haguenau, elle est licenciée à Châtenois et s'entraîne jusqu'à 10 heures par semaine. Elle a engrangé de nombreux titres ces dernières années et, cette saison, a terminé 3^{ème} en KATA catégorie senior au championnat du Bas-Rhin où elle a

combattu aux côtés de valides. Elle s'est classée 2^{ème} à l'Open International d'Asselt en Belgique, 3^{ème} en IP-PON KUMITE et 1^{ère} en équipe KATA. Fin avril, elle a participé à la Coupe du Monde de Parakaraté à Budapest (Hongrie) où elle a décroché 3 médailles d'or : en kata seniors féminines 201 (individuel), en ipon kumité attaque défense piétons féminines seniors 201 (individuel) et en kata par équipe avec Edgar et Raphaël Foesser. En mai, à l'Open International de Charleroi (Belgique), elle a récidivé en obtenant à nouveau 3 médailles d'or, respectivement en individuel en kata 201 et en ipon kumité attaque défense piétons 201, puis en équipe avec Edgar et Raphaël Foesser.



>> LA PASSION DE LISA

Lisa Weiss, Castinétaine de 12 ans, a commencé à pratiquer le karaté à Sélestat à l'âge de 7 ans. Elle est aujourd'hui ceinture marron et s'entraîne 6 fois par semaine sur différents sites (Sélestat, Ohnenheim, Heidolsheim, Obernai, Kayzersberg et Strasbourg). Dès 2013, elle a collectionné les titres et a été 1^{ère} en COMBAT au championnat de France en 2016. En 2017, elle s'est classée 1^{ère} en COMBAT au championnat interrégions et lors de la coupe internationale au Luxembourg, 5^{ème} en Coupe de France, 1^{ère} au championnat du Bas-Rhin (COMBAT et KATA), 2^{ème} en KATA et 3^{ème} en COMBAT au championnat d'Alsace.

L'année 2018 a également démarré sous les meilleurs auspices pour Lisa puisqu'elle a terminé 1^{ère} en COMBAT et 2^{ème} en KATA au championnat d'Alsace, 2^{ème} au championnat interrégion, 3^{ème} à la coupe internationale en Suisse, 1^{ère} au Challenge Intersport et 3^{ème} à la Coupe de France fin mai. Ce dernier résultat pourrait lui permettre de s'entraîner au Pôle France de karaté dans l'Hérault. Compétitrice déterminée, Lisa se fixe toujours pour objectif d'être la première et rêve de participer aux JO de 2024.



Bibliothèque de Châtenois

>> PAYSAGES D'ALSACE

du mardi 11 septembre au samedi 27 octobre 2018.
David Landmann, photographe amateur, nous invite à découvrir la beauté et la diversité des paysages alsaciens. La balade débute dans la forêt du Rhin, parcourt la plaine du Ried et se poursuit dans le vignoble pour se terminer au pied des châteaux forts.

>> FEUILLES D'AUTOMNE

mercredi 12 septembre 2018 à 10h.
Atelier de pastels animé par Yolande Poprawa à partir d'un conte.
Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 2h.

>> DANS LA FORÊT, J'AI RENCONTRÉ...

mercredi 19 septembre 2018 à 10h.
Atelier de bois animé par Pierre Reiner.
Pour les enfants à partir de 9 ans. Durée : 2h.

>> L'AUTOMNE EN FLEURS

mercredi 26 septembre 2018 à 10h.
Confection de corolles de tissus aux couleurs variées par les membres de l'association Patch-Plaisir.
Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 2h.

>> MYTHES, LÉGENDES ET CONTES

vendredi 28 septembre 2018 à 20h.
Les récits et écrits racontant des légendes, mythes et contes sont, le plus souvent, d'origine orale puis écrite et font appel au merveilleux. Comment ces notions se distinguent-elles ? Vidéo de Pierre Boespflug avec la participation de Christiane Charuau, suivie d'une causerie.
Pour tout public. Durée : 1h.

>> PETIT HÉRISSON

mercredi 3 octobre 2018 à 10h.
Atelier de feutrine animé par Betty Seguy.
Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 2h.

>> OÙ VAS-TU ? VITE OU LENTEMENT ?

mercredi 10 octobre 2018 à 10h.
Contes et comptines animés par Denise Schmitt et Françoise Ernst.
Pour les enfants de 1 à 4 ans. Durée : 30 mn.

>> VIRUS, PÉRIL DANS NOS VIGNES ?

vendredi 19 octobre 2018 à 20h.
«La vigne revêt une importance historique et socio-économique considérable en France. Mais les maladies de la vigne, dont les viroses, occupent une place grandissante. Souvent ignorées, elles constituent un véritable péril.»
Conférence de Christophe Ritzenthaler, fils de viticulteur, Directeur de Recherche au CNRS à l'Institut de Biologie Moléculaire des Plantes à Strasbourg.
Pour les adultes. Durée : 1h.

>> AUJOURD'HUI ON BULLE

mardi 23 octobre 2018 à 14h30.
Emmanuel Witter, animateur scientifique, invite les enfants à fabriquer une potion à bulles, à réaliser des bulles géantes et à y voyager à l'intérieur.
Pour les enfants à partir de 7 à 12 ans. Durée : 2h.

>> LA PÂTISSERIE

du mardi 6 novembre au samedi 15 décembre 2018.
La pâtisserie, accessible à tout un chacun, est cependant l'objet de précisions et de minutie. Le goût du sucre, le plaisir de cuisiner, le respect des traditions... toutes ces motivations qui font qu'on aime la pâtisserie. Cette exposition vous propose une approche de la pâtisserie.
Exposition prêtée par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin. Tout public.

>> NOS COUPS DE COEUR

mercredi 7 novembre 2018 à 14h30.
Présentation de nouveautés et échange autour des lectures, animés par Françoise Ernst et l'équipe de la bibliothèque.
Pour les adultes. Durée : 2h.

>> MOTS SUCRÉS, DÉLICIEUX ÉCRITS

mercredi 14 novembre 2018 à 10h.
Jeux de mots, jeux d'écriture animés par Françoise Ernst.
Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 1h30.

>> QUE NOUS DIT ERASME AUJOURD'HUI ?

mardi 20 novembre 2018 à 20h.
Erasmus de Rotterdam, prince des humanistes, tour à tour éditeur, traducteur, commentateur, prosateur et poète, vécut il y a un demi-millénaire. Cet homme d'un autre temps et d'un autre monde n'a pourtant jamais été aussi actuel comme le démontrera Gabriel Braeuner, historien, président de l'Association des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat et chancelier de l'Académie d'Alsace.
Pour les adultes. Durée : 1h.

>> CONTES GOURMANDS

mercredi 21 novembre 2018 à 10h.
Contes proposés par Christiane Charuau.
Pour les enfants de 6 à 10 ans. Durée : 40 mn.

>> GARE À TES OREILLES

mercredi 28 novembre 2018 à 10h.
Spectacle théâtral et musical interactif.
Si vous voulez savoir «pourquoi on n'a jamais vu marcher le lièvre ?», venez écouter le savant fou et son acolyte. Vous découvrirez ce qu'il s'est passé dans la savane il y a fort longtemps quand l'éléphant était le roi des animaux...
Au rythme du didgeridoo et d'autres instruments, Michel Elbisser et Alexandre Taesch vous emmènent dans une aventure inédite et comique, inspirée d'un conte séculaire africain.
De 5 à 105 ans. Durée : 45 mn.

>> DOUCEURS DE NOËL

samedi 1^{er} décembre 2018 à 14h.
A l'approche des fêtes de fin d'année, venez participer à nos différents ateliers de pâtisserie : démonstration d'un professionnel, atelier de décoration de cupcakes, de pain d'épices et de fruits déguisés. Cet après-midi sera aussi l'occasion d'échanger et de partager vos recettes préférées.
Pour les adultes, sur inscription. Durée : 2h30.

>> CONTES ET CHANSONS AVEC «L'ÂME DES POÈTES»

mercredi 5 décembre 2018 à 10h30.
Brigitte et Michel Fuchs, avec leurs guitares, accompagneront en musique et chansons deux contes de Richard Dujardin. Il était une fois une étonnante mais très jolie coutume de Noël dans un village africain.
Pour les enfants à partir de 6 ans. Durée : 1h.

>> DIEUX, DÉESSES ET MYTHES À L'ORIGINE DES TRADITIONS ALSACIENNES

vendredi 7 décembre 2018 à 20h.
Conférence d'Alain Kauss. A l'instar des personnages emblématiques des Noëls alsaciens -Chrischkindel, Rübelz...- qui trouvent leurs origines dans le panthéon des divinités germaniques, de nombreux lieux, légendes, fêtes religieuses et calendaires sont imprégnés des mythologies d'autrefois. Autant de traces des croyances anciennes que dévoilera Alain Kauss, passionné de mythologie alsacienne.
Pour les adultes. Durée : 1h.

>> CUPCAKES & COMPAGNIE

mercredi 12 décembre 2018 à 10h.
Atelier de pastels animé par Yolande Poprawa à partir d'un conte.
Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 2h.

>> ATELIER D'ARTISTE : UN SAPIN DE NOËL

mercredi 19 décembre 2018 à 10h.
Technique «Iris Folding» réalisée en tissus. Animé par Yolande Poprawa.
Pour les enfants à partir de 9 ans. Durée : 2h.

Le chemin des châteaux forts d'Alsace fait sa promotion



Planifiée du 6 avril au 1^{er} mai dernier, l'opération de promotion du chemin des châteaux forts d'Alsace a permis de faire découvrir au public ce nouveau tracé qui chemine à travers l'Alsace et qui met la thématique des châteaux en valeur.

Long de 450 km, allant de Wissembourg à Thann et passant par la cité castinéenne, il se compose de 26 étapes qui cheminent par 80 châteaux. Notre région est connue pour son grand nombre de châteaux, qui nécessitent pour beaucoup des travaux de sauvegarde. Ce tourisme castral est aussi un moyen original de découvrir ou de faire découvrir notre région aux mille facettes.



Un guide disponible en librairie reprend en détails l'ensemble des étapes de cet itinéraire ainsi qu'un site dédié www.chateauxfortsalsace.com.

Des idées intéressantes de sorties en famille ou entre amis pour découvrir notre région sous un regard différent !

La fédération du Club Vosgien est partie prenante de l'opération et a assuré la présence de marcheurs, jour après jour. C'est ainsi que la municipalité a accueilli une trentaine de marcheurs le 23 avril dernier, à l'issue d'une longue étape Dambach-la-Ville - Châtenois (31 km) via les châteaux de l'Ortenbourg, du Ramstein et du Frankenbourg. Après une visite des remparts et du quartier du château, menée par le veilleur de nuit local Jean-Marie Kretzer, un verre de l'amitié bien mérité leur a été offert au Centre de Randonnée, lieu adéquat pour la circonstance.

Le lendemain, avec le soleil retrouvé, nombre de Castinéens et de marcheurs locaux de la section du CCA animée par Richard Orgel sont venus grossir les rangs des inscrits. Pas moins de 65 personnes sont donc parties à l'assaut des châteaux de Kintzheim, du Haut-Koenigsbourg et de l'Oedenbourg tout proche, avant de se diriger vers les trois châteaux de Ribeauvillé (22 km).

L'opération s'est terminée le 1^{er} mai, date de la journée des châteaux. A cette occasion, les membres de l'Association d'Animations Châtenois-Scherwiller ont proposé des visites guidées du quartier des remparts.



Une première pour le club de scrabble local

Le premier tournoi de Scrabble Duplicate du club local, le Centre Alsace Scrabble (CAS), a eu lieu le 26 mai dernier à l'ELT de Châtenois.



98 compétiteurs étaient présents afin d'en découdre et



c'est le Franc-Comtois Pascal Bernier, du club d'Audincourt, qui l'a emporté devant Jean-Marc Daessle et... Murielle Bernier, épouse du vainqueur !

Chez les jeunes, Pierre Seitz de Haguenau a enlevé la première place devant Joan Pigeot, suivi d'Aloys Grenier et du joueur local Pierre-Alexandre Clément, lequel s'était



distingué fin avril à Igny (91) en devenant vice-champion de France benjamin en paires avec Joan Pigeot.

Une ambiance conviviale était au rendez-vous de cette première qui en appelle d'autres. Date est déjà prise pour 2019.

Livr'Echange

Les Amis de la bibliothèque de Châtenois mettent en place de nombreuses actions pour promouvoir la lecture. Dernièrement, ils ont installé un coin « Livr'Echange » à l'Espace Les Tisserands, dans le hall d'entrée de la bibliothèque de Châtenois.



Nicole, Jacqueline, Gérard, Pia, Françoise, Annabelle et Yolande sont à l'initiative de ce projet « Livr'Echange ».

Comment fonctionne cet espace « Livr'Echange » ? Le principe est simple : chacun peut venir se servir en libre accès et/ou déposer des livres aux heures d'ouverture de l'Espace Les Tisserands. Les livres peuvent être feuilletés,

emportés, gardés à tout jamais ou ramenés. C'est un système d'échange basé sur le respect. L'intérêt est d'offrir une seconde vie aux livres, de les faire circuler et de partager des coups de cœur.

« Nous invitons à la lecture en élargissant notre relation au livre » explique Françoise Ernst, présidente de l'association. « Situé à proximité de la bibliothèque, cet espace pourra donner envie aux personnes qui n'en ont pas l'habitude de faire un pas de plus et de pousser la porte de la bibliothèque pour trouver un choix de lectures plus important » se réjouit-elle.

D'autres projets de ce type existent déjà en Centre Alsace, « nous n'avons rien inventé » explique modestement un membre de l'association, « mais nous sommes ravis de proposer à Châtenois ce type d'initiative basé sur le partage et l'échange ».

Cette démarche civique a séduit la municipalité qui n'a pas hésité à donner son accord pour l'installation de ce coin « Livr'Echange ».

C'est à la population de faire vivre cet espace. Et cela semble déjà bien fonctionner. Depuis sa récente installation, des livres apparaissent tandis que d'autres trouvent de nouveaux lecteurs.

Sport scolaire : Les filles du Collège de Châtenois au championnat de France de handball !

L'aventure a commencé doucement il y a deux ans... Quelques élèves de 6^{ème}, joueuses de handball, se sont inscrites au créneau de handball de l'association sportive du collège. L'an dernier, après des débuts prometteurs (victoire au championnat de district), l'équipe s'est renforcée au fur et à mesure de l'avancée.



Après avoir gagné les championnats inter-district, départemental et régional, l'équipe était complète. En benjamines (U13), le championnat s'arrête au niveau académique.

Cette année, les filles sont toutes minimales 1^{ère} année (U15). Cela permettait de se donner 2 ans pour aller au championnat de France.

A l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), le jeune arbitre et le jeune coach sont obligatoires : qu'à cela ne tienne, Quentin Klein et Adrien Kieny, élèves de 3^{ème}, relèvent le défi. Grâce à un investissement sans faille, ils

obtiennent les certifications académiques qui leur permettent d'assumer ce rôle.

Il n'aura pas fallu attendre : l'équipe a remporté les mêmes phases que l'an passé. Puis, championnes d'académie, elles sont parties à Reims pour remporter les phases interacadémiques, équivalant au Grand-Est (Académies de Strasbourg, Nancy-Metz et de Reims), cette victoire constituant le billet d'accès aux championnats de France.

Le budget nécessaire commence à peser : pour autant, tout le monde se mobilise pour trouver des solutions. Par exemple, l'organisation d'une tombola : le lot à gagner ? Un t-shirt signé par les joueurs professionnels du SAHB ! En plus d'aider à organiser cette tombola, cela apporte un soutien psychologique particulier : les filles se sentent soutenues par les meilleurs handballeurs régionaux ! Les épreuves finales se sont ainsi déroulées près de Tours, du 5 au 8 juin dernier, avec une belle 8^{ème} place nationale à la clé ! Bravo aux filles, à leur entraîneur et aux encadrants.

En septembre, la capitaine Elsy Heim partira au collège de Barr, au Pôle Espoir intégré. Il va donc falloir assurer lors de ce championnat ! Ses co-équipières Chloé Simon, Esther Roeder, Sarah Champey, Noémie Stephan, July Philipp, Léonie Herth, Iléna et Pauline Kerleau, toutes licenciées au club de Dambach ont bien l'intention de profiter de cette compétition pour aller le plus loin possible. Elles pourront aussi compter sur des filles non licenciées comme Mathilde Jeunesse, Camille Le Thiec et Margot Rebel. Cette dernière est d'ailleurs également sélectionnée en équipe d'Alsace de basket ...

Pour soutenir l'association sportive du Collège des châteaux, vous pouvez faire un don en faveur du collège. Cela leur permettra d'assumer les coûts financiers de ces différentes phases.

Une histoire de bibliothèque

Il y a 30 ans environ, des passionnés de lecture rêvaient d'une bibliothèque à Châtenois. Des élus de la commune leur permirent de réaliser ce rêve.



C'est ainsi qu'en 1990 naquit l'Association des « Amis de la Bibliothèque de Châtenois » et que la Bibliothèque fut officiellement inaugurée en octobre.

A ce jour, 25 bénévoles fortement impliqués présentent un bilan très positif. Ils contribuent activement au fonctionnement de la bibliothèque -devenue intercommunale- et organisent plus d'une quarantaine d'animations

par an, entraînant une progression régulière de la fréquentation de la bibliothèque avec des prêts de livres et un nombre de lecteurs toujours en hausse.

En octobre 2020, l'Association des Amis de la bibliothèque de Châtenois fêtera son 30^{ème} anniversaire. Un comité d'organisation a été créé pour travailler à la préparation d'un mois d'activités festives, qui se terminera fin octobre par une soirée officielle.

Pour relater cette histoire mémorable, les Amis de la Bibliothèque lancent un appel aux souvenirs de chacun : si vous avez des anecdotes à évoquer, des photos, des articles de journaux, ils seraient heureux d'en faire un reportage écrit, photographié ou filmé pour une diffusion générale lors de cette manifestation. Tout apport à ce projet sera le bienvenu.

Contact

03 88 82 27 06 Françoise Ernst

Messagerie : Bibliochat@orange.fr

16^{ème} édition de la Fête des Remparts

Le temps d'une journée, Châtenois a invité tout un chacun à une plongée dans le Moyen-Âge. Cela fait seize ans que dure l'aventure et qu'elle ne prend aucune ride au fil des éditions.

Le défilé a démarré dans la journée avec ses chevaliers, ses cracheurs de feu, ses participants en costume. La fête se poursuit avec des jeux pour enfants, des spectacles de combat à cheval ou à pied.



L'événement se veut pédagogique et amuse beaucoup les plus jeunes. Des jouets en bois étaient disponibles, qui ont eu beaucoup de succès ! Maintes démonstrations, avec techniques à l'ancienne, ont également été proposées, ainsi qu'une restauration qui se voulait d'époque, avec un sanglier cuit à la broche.

Une très belle réussite grâce à l'implication de nombreux bénévoles au travers de plusieurs associations castinéennes et l'aide technique de la Commune.



Bravo à tous.



Prochainement au CCA

Atelier Gym Équilibre

Prévention des chutes + Atelier Mémoire

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie au 03 88 82 02 74 ou le CCA au 03 88 92 26 20.

Interview avec M. Alexandre KRAUTH, Président de l'APEI - 24 janvier 2018

Après l'interview de M. Burtscher, directeur de la Maison de retraite, c'est à M. Alexandre Krauth de se prêter aux questions préparées par les Enfants du Conseil Municipal.



1). Qui êtes-vous ? Quel est votre métier ?

Je suis Alexandre Krauth. Je suis actuellement enseignant à l'IUT de Colmar. Avant, j'ai exercé au Lycée Schwilgué de Sélestat pendant 18 ans.

2). Pourquoi avez-vous brigué la Présidence de l'APEI ?

J'ai une fille de 16 ans en situation de handicap. Vers ses 3 ans, je cherchais des structures ou des personnes qui pouvaient nous aider. Je souhaitais trouver des solutions. Il n'existait pas grand-chose à l'époque, hormis l'ARAHM et quelques soutiens de personnes rattachées à Erstein.

Il y a 11 ans, ma fille est arrivée au CAMSP. Le président adjoint de l'époque M. Schwoerzig m'a coopté pour rejoindre le conseil d'administration de l'APEI Centre Alsace. Deux ans plus tard, le président de l'époque, M. Wach, m'a proposé le poste de vice-président au Conseil d'Administration. Je suis président de l'APEI depuis 6 ans.

C'est gratifiant d'aider les gens dans le besoin. L'association est là pour aider.

3). Que signifie le sigle CAMSP ? Pourquoi avez-vous choisi ce logo et le dessin d'une maison ?

Le CAMSP, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, se trouve au 18 route de Sélestat à Châtenois.

Ce logo a été réalisé par un membre du personnel. On reconnaît nettement le bâtiment et le cadre verdoyant qui l'entoure. A l'origine, il s'agissait de la crèche des établissements Hartmann. C'est un endroit accueillant, lumineux et chaleureux. Le bâtiment, acheté par l'Association, a été mis aux normes et est accessible à tous. Les personnes s'y sentent bien et sont mises en confiance, d'autant que la structure ne ressemble pas du tout à un centre de soins.

Cet établissement fonctionne depuis 11 ans. Avec une centaine de places de dépistage/prévention pour des enfants de 0 à 6 ans, il accueille actuellement 90 enfants qui viennent à tour de rôle.

4). Quels sont les professionnels qui y interviennent ?

L'équipe pluridisciplinaire se compose :

- >> d'un directeur
- >> d'une équipe éducative
- >> d'un pédiatre
- >> d'un psychologue
- >> de kinésithérapeutes, d'un ergothérapeute, d'une orthophoniste et de psychomotriciennes
- >> d'une assistante sociale.

6). L'accueil au CAMSP est-il individuel ou collectif ? Quelle aide apporte-t-il ?

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement individuel et collectif. Mis en confiance, l'enfant apprend par le jeu à mieux maîtriser ses gestes. Il prend conscience des autres enfants qui l'entourent et apprend ainsi à vivre en groupe.

7). Comment mesurer l'aide apportée par le CAMSP aux enfants usagers de la structure ?

Le CAMSP offre une écoute et un accompagnement aux parents et à la fratrie. Un accueil précoce de l'enfant va favoriser sa bonne prise en charge.

Tous les 10 mois, l'équipe dresse un bilan des progrès accomplis : préhension d'objets, attitudes...

8). Est-ce que les enfants les prennent mal lorsqu'ils doivent venir au CAMSP ?

En général non, l'enfant est encore trop petit. Une bonne prise en charge des parents et de la fratrie, voire de ses enseignants, permet de lever les angoisses. Les nombreux échanges facilitent la bonne adaptation. Certains enfants viennent d'ailleurs en taxi et trouvent cette démarche très naturelle.

9). Après l'âge de 6 ans, vers quelles structures les enfants que vous accueillez sont-ils dirigés ?

Il faut savoir que les enfants viennent au CAMSP pour quelques heures seulement. Notre souhait vise la meilleure intégration possible en maternelle, avec l'aide de l'Education Nationale qui tente d'affecter un adulte pour assister l'enfant en classe.

Nous n'attendons pas que l'enfant atteigne ses 6 ans. Selon ses besoins, il peut être dirigé très rapidement vers des établissements mieux adaptés à sa situation : malvoyance (Braille), surdité... Et les bilans effectués très régulièrement nous permettent d'apporter la meilleure réponse pour préparer la suite de la prise en charge.

10). Existe-t-il d'autres associations qui viennent en aide aux enfants en difficulté ?

Oui, heureusement. Et le maillage est de plus en plus large sur le territoire. Par exemple à Sélestat, l'IME Arc-en-Ciel, dans l'enceinte du parc de l'hôpital, accueille un public de 6 à 20 ans et plus.

11). Que signifie le sigle APEI ? Ce sigle APEI peut interpellé car il évoque les « enfants inadaptés ». Pourquoi inadaptés ? Faudrait-il le remplacer pour changer le regard du public sur ces enfants ?

Le sigle APEI signifiait pendant 39 ans Association de Parents d'Enfants Inadaptés. Mais APEI est devenue une marque, le conseil d'administration a décidé de supprimer cette appellation et nous ferons aussi évoluer nos statuts dans ce sens. On ne parle plus d'enfance inadaptée aujourd'hui. Depuis 40 ans, le regard sur le handicap évolue : chacun d'entre nous peut un jour se retrouver en situation de handicap et avoir besoin d'une structure spécialisée et d'équipements adaptés. C'est à la société d'essayer de répondre au mieux aux situations particulières.

12). Pourquoi utilise-t-on moins le terme « handicapé » aujourd'hui ?

Parce qu'il est trop réducteur. A l'heure actuelle, il faut encore se battre pour que la personne en situation de handicap trouve toute sa place dans notre société. Heureusement, on ne la cache plus comme cela se faisait encore récemment.

13). Pouvez-vous nous donner des informations sur les différentes structures de Châtenois qui font partie de l'APEI Centre Alsace ?

- >> Le Castel, rue de l'Église, accueille 28 adultes âgés en situation de handicap. On les rencontre régulièrement au village car l'implantation de l'établissement leur permet aisément de sortir se promener. Ils s'occupent aussi du jardin médiéval de Châtenois.
- >> Le CAMSP (0-6ans).
- >> Le Moulin, le Châtaignier et le Charme se trouvent tous trois dans la zone d'activités du Sulzfeld.
- >> Le Moulin propose un accueil de jour pour 23 adultes vivant encore chez leurs parents. Ils y trouvent un Foyer socio-culturel de vie avec des activités comme le bricolage, le théâtre, la danse, la poterie, ce qui leur évite de rester seul à la maison, leur permet une vie sociale et offre un moment de répit à leurs proches.
- >> Le Châtaignier accueille 36 adultes polyhandicapés, 2 places d'accueil temporaire et 4 places d'accueil de jour.
- >> Le Charme héberge 18 adultes autistes.

14). Comment sont gérés et financés ces différents établissements ?

L'Association gère ces différentes structures. Les 5 pôles sont dirigés par un directeur et un chef de service par établissement. L'APEI emploie au total 240 salariés, dont 150 à Châtenois.

L'APEI Centre Alsace créée en 1978 est gestionnaire de ces structures. Le budget total avoisine les 12 millions d'euros : 10 millions proviennent de l'État et 2 millions de l'Agence Régionale de Santé.

15). Comment ces structures se font-elles connaître du grand public ?

Les différentes structures organisent régulièrement fêtes et activités largement relayées par les médias. Les communes s'impliquent pleinement et des représentants siègent à l'assemblée générale annuelle. Les membres du conseil d'administration participent aux manifestations qui se déroulent à l'Évasion (ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail) ainsi qu'à la biennale Charivari, un festival d'arts et de spectacles accessible à tous.

Quant au Conseil Municipal des Enfants, il profite de manifestations telles le slowUp, la Foire Saint-Georges, le marché de Noël au domaine Goettelmann pour vendre du miel au bénéfice de l'APEI ainsi que des objets confectionnés par le Charme.

En 2018, l'APEI fête ses 40 ans d'existence, le Castel ses 10 ans et le CAMSP ses 11 ans !

16). Après le spectacle à l'Évasion, nous avons beaucoup parlé de l'autisme : y a-t-il des enfants ou des adultes autistes accueillis dans vos établissements ? Quelles sont les pathologies les plus fréquentes dont souffrent les usagers de vos structures ?

L'APEI a été créée à l'origine principalement pour prendre en charge le handicap mental. Elle a par la suite été progressivement appelée à répondre à des situations de polyhandicaps, d'autisme et de personnes vieillissantes. L'autisme est présent dans plusieurs établissements de l'APEI. Notre association souhaite d'ailleurs mettre en place un accueil de jour pour les personnes autistes.

17). Est-ce que toutes les structures sont mixtes ?

Oui.

18). Dans quelles structures d'accueil dorment les résidents ? Le personnel prend-il des congés pendant les vacances scolaires ?

Certains établissements tels le Castel, le Charme, le Châtaignier ne ferment jamais. Les résidents y dorment.

Il existe encore des chambres doubles, mais nous espérons les voir progressivement disparaître. Pour certains résidents, ces structures sont leur lieu de vie car ils ont besoin d'un accompagnement permanent.

Les usagers du Moulin rentrent dans leur famille chaque soir.

19). Les personnes en situation de handicap résidant au village ont-elles le droit de sortir librement ?

Certaines ont le droit de sortir et on les rencontre fréquemment, seules ou avec leurs encadrants. D'autres qui pourraient se mettre en danger ont moins cette possibilité. Cette question est discutée avec le résident, la famille et l'équipe.

Il est arrivé que certains résidents participent à des activités telles que le tennis de table et le tir à l'arc.

20). Est-ce que ça se passe mal avec certains usagers ou les familles ? Comment faites-vous dans ce cas ? Y a-t-il des chambres d'isolement ?

Oui ça arrive. Il faut parler, expliquer et écouter. On essaye de trouver un terrain d'entente qui convienne au mieux à l'usager et au personnel.

Certains usagers peuvent être violents, verbalement ou physiquement. Il faut alors les isoler pour apaiser la situation.

Nous avons également des conventions avec d'autres établissements qui offrent la possibilité d'un séjour de rupture.

21). Est-ce que certains usagers travaillent et où ?

A Châtenois, non. A Sélestat, certaines personnes peuvent occuper un emploi en entreprise.

22). Y a-t-il un âge limite au-delà duquel vos structures n'accueillent plus certains résidents ?

Non, il n'y a aucun âge limite. Nous recherchons l'établissement le mieux adapté à l'âge et au handicap.

23). Y a-t-il des usagers placés sous tutelle ou curatelle ? Quelle est la différence entre tutelle et curatelle ?

Il nous faut accompagner les personnes dans leur quotidien : faire les courses, tenir un budget, prendre des décisions importantes. A certains moments, elles ne sont plus en mesure d'effectuer seules ces démarches. Il existe alors des mesures de protection :

>> La personne mise sous tutelle, qui est une mesure forte, ne peut par exemple se marier sans autorisation, ni ouvrir de compte, ni voter.

>> Il existe une mesure plus légère et moins contraignante, la curatelle.

Ce sujet n'est pas facile : comment aider dans le respect, sans surprotéger ?

24). Que peut faire le Conseil Municipal des Enfants pour renforcer sa coopération ?

Parlez de nous, continuez à vous intéresser à ce que nous faisons ! Vous contribuez ainsi à accepter l'Autre, avec toutes ses différences et ses richesses !



Conseil Municipal des Enfants : Rétrospective 2017/2018

Cette année, nos jeunes élus se sont penchés sur deux axes majeurs : l'eau et l'APEI.

L'objectif de 2017 et 2018 était de mieux connaître le cycle de l'eau pour mieux la protéger.

Tout a commencé avec la Journée de l'Eau à Sélestat le **9 septembre 2017**. Nous nous sommes retrouvés au Square Ehm, accueillis par deux énormes gouttes d'eau, pour participer aux différents jeux autour de l'eau, aux animations 3D sur le cycle de l'eau et découvrir un bar à eau et des véhicules du SDEA.



Mercredi 21 février, nous sommes allés visiter la station d'épuration du secteur de Sélestat, route de Muttersholtz, qui regroupe 26 communes jusqu'à Reichsfeld, Bindernheim et Schwobsheim. C'est M. Alain Rauscher, directeur-adjoint du SDEA, qui a procédé à la visite. Ses explications, quelquefois très techniques, nous ont fait comprendre que l'eau est un bien précieux. Cette station collecte les eaux usées d'origine domestique, industrielle, pluviale et viticole. Fort de son expérience, M. Rauscher nous a donné un précieux conseil : « Ne jetez surtout pas les lingettes dans le réseau d'assainissement : elles bouchent les pompes et provoquent des pannes importantes ». Un passage dans les bureaux nous a permis de nous familiariser avec les différents métiers liés au traitement de l'eau.

Retour à la nature le **6 mars** dernier où nous étions également nombreux pour procéder à l'alevinage de poissons le long du Giessen. Grand merci à Jacky Berger, Président de l'Association de pêche, qui nous a accompagnés pour mener à bien cette opération. Bottes aux pieds et seau à la main, nous voici donc dans la gadoue autour de l'étang de pêche... Mais quel plaisir d'immerger des saumons de fontaine ainsi que des truites fario dans les eaux froides du Giessen. Jacky nous a initiés au vocabulaire spécifique : « les salmonidés, l'aval d'une rivière... ».



Mercredi 28 mars, nous sommes allés visiter les installations de M. Humbert Gabriel qui habite à Châtenois, en direction de Villé. Sa ferme est une ancienne scierie des années 1940, convertie en production hydroélectrique par l'intermédiaire d'une turbine. Cette turbine a alimenté en électricité une partie de Châtenois pendant la dernière guerre. A l'heure actuelle, M. Humbert utilise toujours cette turbine pour vendre son électricité. Puis nous nous sommes dirigés vers la passe à poissons toute proche, en longeant un ancien lavoir. M. Berger nous a expliqué comment le poisson parvient à remonter la rivière grâce à cet édifice.



Comme chaque année, nous avons participé au Oschterputz ou Journée Citoyenne. L'opération « Nature propre » s'est déroulée le **samedi 7 avril**. Avec M. Cuenot, professeur du collège et avec Jacky, nous avons décidé de nettoyer les abords du Giessen sur le ban de Châtenois. Que de trouvailles dans un si beau décor ! Les bras chargés de câbles ou de débris divers, nous avons longé la rivière et avons trouvé : une poubelle du Smictom, un réfrigérateur, une télévision... Mais qu'importe, le temps passé à nettoyer la nature n'a pas de prix !

Courant mai, nous avons proposé une animation aux résidents de la Maison de Retraite du Badbronn, aux enfants du Périscolaire ainsi qu'aux usagers du Moulin.

Samedi 26 mai, nous avons rencontré des étudiants de l'ENGEEES. C'est l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg. Elle a vocation à former des ingénieurs dans les domaines suivants : eau potable, assainissement, déchets, préoccupations environnementales...



Après avoir présenté l'ENGEEES, Amarilli Lejeune et ses collègues nous ont expliqué comment traiter de l'eau salie, créer de la pluie, comprendre le cycle de l'eau...

L'année s'est achevée le **20 juin** à l'étang de pêche de Châtenois en compagnie de Jacky.

Dans un premier temps, nous avons procédé à des jeux pour reconnaître la faune et la flore locale. Puis nous avons été amenés à différencier les poissons de nos rivières. Il va de soi que nous avons appris les rudiments de la pêche, avant la séance plénière avec M. le Maire Luc Adoneth, pour faire le bilan de l'année.

Focus sur l'APEI

Notre deuxième axe de travail nous a permis de réfléchir à la place laissée à l'Autre, avec toutes ses différences et ses richesses. Le **11 octobre 2017**, nous avons eu la chance de pouvoir assister au spectacle « Songe d'une nuit d'été au Tyrol », monté par les résidents du Moulin. Après la représentation, un petit débat sur la différence nous a permis de poser un autre regard sur les acteurs.

Avant Pâques, sous l'impulsion des P'tits Castinétains et avec les résidents du Moulin, nous avons décoré le cadre du jardin partagé.

Le **16 mai 2018** a eu lieu le premier Stammtisch réunissant les usagers du Moulin et le Conseil Municipal des Enfants. Des bouts de vie respectifs ont été échangés



en toute simplicité. Cette expérience enrichissante est à renouveler !

Merci aux membres de la commission ainsi qu'aux parents qui nous ont soutenus tout au long de l'année.

Chasse aux œufs et marché de printemps

Les P'tits Castinétains, association de parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaire, ont organisé une chasse aux œufs samedi 24 mars au CCA.



Un marché de printemps rassemblait une vingtaine d'exposants artisans du secteur. Une cinquantaine de bénévoles se relayaient de 11h à 18h pour assurer l'animation et parfois expliquer le principe et le circuit de la chasse aux œufs. Trois mois de bricolage ont été nécessaires pour réaliser les motifs décoratifs accrochés dans une

partie du village. La mise en place de la décoration a été réalisée en collaboration avec les résidents du Moulin et le Conseil Municipal des Enfants. L'association d'Animations de Châtenois-Scherwiller a également apporté son soutien à l'organisation de cette manifestation.

Tout le quartier du château a été investi par près de 550 enfants partis à la chasse aux œufs.

Les enfants étaient visiblement attirés par les animations sur le thème de Pâques, comme l'atelier de marbrure et surtout la chasse aux œufs imaginée par le Foyer Socio-Culturel. D'ailleurs, dès qu'ils apercevaient l'emplacement des œufs sur le circuit, les parents ne les tenaient plus et ils se mettaient à courir. Ils étaient ravis de poser avec le lapin de Pâques, qui leur distribuait les chocolats récompensant leur participation à la chasse aux œufs. Ils ont également pu s'essayer à la fabrication d'objets sonores à l'aide de matériel de récupération et monter à cheval grâce à l'écurie de l'Ortenbourg.

Un espace doux pour les tout-petits de moins de 4 ans a été assuré par l'association « Les P'tits Bouchons ».

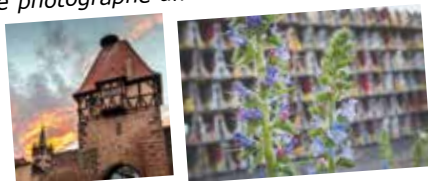
La joie et le sourire des petits et des grands ont fait de cette 3^{ème} édition un réel succès. Un grand merci à tous les membres, bénévoles et partenaires ayant participé à l'organisation de cette belle journée !

Stéphane DEBEAUPUIS

Stephane DEBEAUPUIS, photographe autodidacte, a déjà parcouru de nombreux pays à travers le monde. Alsacien d'adoption et de coeur depuis une trentaine d'années, c'est à Châtenois qu'il a récemment posé ses valises.

« Depuis ma jeunesse et mes premiers voyages, j'ai souvent observé le monde avec l'oeil affûté du photographe. Mais comment figer la beauté, les formes, les mouvements et les couleurs ? C'est qu'intervient le photographe afin de transmettre à la fois informations et émotions. A toutes les échelles, du paysage grandiose au plus petit détail, se cachent des beautés insoupçonnées. Aux photographes de les révéler ! Du bout du monde à Châtenois, la nature, les hommes et leur travail nous offrent des splendeurs quotidiennes. »

Contact : Stephane DEBEAUPUIS au 06 33 57 88 85



Maison de l'Enfance de Châtenois : quel mode de garde pour quel âge ?



C'est quoi ?

La Maison de l'Enfance à Châtenois est un lieu et un bâtiment commun qui regroupe trois pôles pour l'accueil des enfants :

- >> Le Périscolaire « Le Tournesol » pour les 3 à 12 ans en accueil collectif hors temps scolaire ;
- >> Le Multi-Accueil en accueil collectif des enfants de 0 à 3 ans ;
- >> Le Relais d'Assistants Maternels (RAM), bureau d'écoute, de rencontre et d'accompagnement de l'accueil familial au domicile d'un assistant maternel agréé pour les enfants de 0 à 18 ans.

Elle est financée par la Communauté de Communes de Sélestat.

C'est où ?

12, rue de Ribeauvillé - 67730 CHATENOIS

Des panneaux indicateurs « Maison de l'Enfance » placés dans la ville vous y conduiront.

Pour qui ?



- >> Enfants de moins de 3 ans : Multi-Accueil « La Capucine »
Le Multi-Accueil « La Capucine » est géré par Léo La-grange Centre Est, association d'éducation populaire à but non lucratif.

Communément appelée « crèche » par les parents, c'est une structure d'accueil collectif où les enfants de moins de trois ans peuvent être accueillis régulièrement ou occasionnellement.



Le Multi-Accueil compte 60 places divisées en trois groupes, les mille-pattes de 0 à 1 an, les coccinelles de 1 à 2 ans et les papillons de 2 à 3 ans.

Contact : Multi-Accueil « La Capucine »

Tél : 03 88 57 51 70 - Fax : 03 88 82 94 51

E-mail : ma.lacapucine@leolagrangre.org

- >> Enfants de 3 à 12 ans : Périscolaire « Le Tournesol » géré par l'Opal



Le Périscolaire accueille les enfants scolarisés pendant la période scolaire, en accueil régulier de 2 à 4 jours (midi et/ou soir) ou jours fixes et définis sur l'année et en accueil occasionnel avec des jours variables et non définis sur l'année.



Horaires d'ouverture du Périscolaire pendant :

- >> la période scolaire : de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30
 - >> les petites vacances, les vacances d'été en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) : de 8h à 18h
- Contact : Tél. : 03 88 85 00 00
E-mail : letournesol@opal67.org
Site internet : www.opal67.org

>> Enfants de 0 à 18 ans : Relais d'Assistants Maternels



Le RAM est un service gratuit, animé par deux professionnelles de la petite enfance, pour accompagner l'accueil de l'enfant au domicile de l'assistant maternel agréé. Le Relais d'Assistants Maternels n'est pas un lieu d'accueil d'enfants mais un lieu d'échange et de rencontre pour :

- >> informer parents et assistants maternels de leurs droits et devoirs réciproques et favoriser la médiation,
- >> permettre la rencontre entre l'offre et la demande et développer la notion de réseau et d'entraide,
- >> aider à la professionnalisation du métier d'assistant maternel par des temps de réflexion,



- >> organiser des ateliers animation pour les assistants maternels accompagnés des enfants qu'ils gardent,
- >> favoriser l'échange entre parents, assistants maternels et autres personnes concernées par l'accueil du jeune enfant, afin de susciter le décloisonnement entre ces différents modes d'accueil.

L'agrément et le suivi des RAM relèvent de la compétence des Caf qui les subventionnent.

Le RAM est ouvert toute l'année et propose du lundi au vendredi des permanences téléphoniques, d'accueil et des rendez-vous aux parents et assistants maternels.

Contact : Hélène Biegel et Claire Roesch

Tél : 03 88 57 51 71

E-mail : ram.lafarandole@leolagrange.org

Site internet : <http://leolagrange-accueilpe-selestat.org/>

>> Les échanges à la Maison de l'Enfance

Les trois pôles se sont regroupés l'an passé autour d'une manifestation « Fête de la Maison de l'Enfance », pendant laquelle ont été proposés :

- >> un parcours sensoriel, espace doux



>> des ateliers organisés par le Périscolaire



>> la Fête de l'été au Multi-Accueil

Rénovation du parc éclairage

La Commune a lancé une procédure de remplacement d'éclairage par de la led nouvelle génération.

Avant cela, un diagnostic du parc a été établi : cela représente 824 points lumineux pour une moyenne de 159 watts par heure par lampe.

Ce nouveau système permet une gestion à distance grâce à un logiciel qui gère l'abaissement de la puissance individuellement, selon l'horaire et l'emplacement.

Des capteurs de CO2 et de décibels ont aussi été intégrés dans certains candélabres.

Ce système de communication entre les candélabres est évolutif et permettra également à l'avenir d'intégrer de la vidéo protection.

Depuis le début de l'année de nombreuses rues ont fait l'objet de rénovation : par exemple, le remplacement des lampes de la rue de Ribeauvillé et de la rue de Lorraine a permis de réduire la consommation de 250 watts à 37 watts par heure et par lampe, avec un abaissement de 50 % à 75 % de l'intensité lumineuse entre 23h et 5h.

Les quartiers des cépages, des musiciens et des régions seront prochainement concernés par le changement des 101 lampadaires boule, source actuellement de pollution lumineuse.

Cet investissement a été subventionné à hauteur de 76%.

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé.

Cette pratique est interdite. En effet, au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs, fumée) et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantités importantes, dont des particules qui véhiculent des composés cancérogènes.

Le saviez-vous ?

>> Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de polluants qu'un parcours de 18 000 km avec une voiture essence ou 6 000 km avec une voiture diesel.



>> Brûler ses végétaux produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchèterie.



>> Une contravention de 450€ peut être dressée à l'encontre d'un particulier qui brûle ses déchets verts (article 131-13 du nouveau code pénal).



Les bonnes alternatives pour vous et votre jardin

Privilégions des solutions alternatives comme le compostage, le broyage et le paillage.

Le volume des tontes de pelouse et de feuillage est réduit grâce au compostage. Avec le broyage de vos petits et gros branchages, vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin. Cela vous évitera des allers-retours fastidieux en déchèterie, qui reste la solution de dernier recours pour ne pas brûler vos déchets verts.



Retrouvez toutes nos astuces avec le hashtag #jardin sur www.smictom-alsacecentrale.fr

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...).

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effec-

tuant la démarche du recensement. Ils ne seront toutefois pas prioritaires pour participer à la JDC.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile «Ma JDC» téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Changement de domicile

Afin de permettre aux services de la Mairie de connaître au mieux sa population, les personnes et les familles nouvellement installées dans la commune sont priées de remplir un formulaire de déclaration disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la Commune.

Un formulaire de changement de domicile au sein de la commune est également disponible.

Dans une démarche de développement de la mobilité douce



La commune de Châtenois vient d'implanter, à l'Espace Les Tisserands, une borne de recharge pour véhicules électriques d'une capacité de deux véhicules en charge rapide d'une puissance de 22kw par prise avec un système de paiement par smartphone ou lecteur TPE.

Point de rencontre vtt-course-rando

La commune de Châtenois propose aux vététistes, randonneurs et coureurs qui le souhaitent de se retrouver les dimanches à 9h au point de rendez-vous situé rue St Georges (à l'angle sud-est à l'arrière des remparts) pour des sorties groupées.

Cette initiative se déroule sous la responsabilité de chaque sportif.



Un panneau est implanté sur place pour permettre aux sportifs d'identifier le lieu de rencontre.

TV2COM : c'est votre télévision en Alsace centrale

Sur le terrain, à vos côtés, des reportages de proximité, avec vous, pour vous, 2 magazines proches de vous :

- >> le magazine de la communauté de communes de Sélestat diffusé tous les jours à 7h, 15h, 19h30, 20h30 et 23h et lundi, mercredi, vendredi et dimanche à 12h.
- >> le magazine de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim diffusé tous les jours à 6h, 9h, 17h, 18h et 21h et mardi, jeudi et samedi à 12h.
- >> le lien YouTube de TV2COM : <https://www.youtube.com/channel/UCI1BITu-hKesTY0PaTh3KKQ/videos>
ou allez sur YouTube et tapez TV2COM, vous tomberez directement dessus !

Regardez-nous aussi sur www.tv2com.fr
ou sur la chaîne 96 de Numéricâble





Naissances

>> 1 ^{er} décembre	Antoine TARTAR fils de Pierre TARTAR et d'Hélène SIAT
>> 19 décembre	Clément LASBENNES fils de Jean-Marie LASBENNES et d'Elodie KRUST
>> 2 janvier	Zoé BOHN fille de Xavier BOHN et de Caroline BILGER
>> 28 janvier	Gaspard PEGON fils de Julien PEGON et d'Aurélié GRASSLER
>> 8 février	Samuel CHOUCHANI fils de Jacques CHOUCHANI et d'Armelle ZILLIOX
>> 9 février	Noah RIFF fils de Jérôme RIFF et de Sabrina FAVIER
>> 13 mars	Charlène ODANT fille de Yannick ODANT et de Mélanie BERGER
>> 15 mars	Julia BARTHEL fille de Nicolas BARTHEL et de Julie SYLVESTRE
>> 8 avril	Rose MAURER fille de Sébastien MAURER et de Stéphanie BELPERIN
>> 8 mai	Timéo GOETTELMAHNN fils d'Alexandre GOETTELMAHNN et de Céline UHL
>> 12 mai	Manon FUCHS fille d'Yves FUCHS et de Morgane CONRAD
>> 14 mai	Théo LAHACHE fils de Laurent LAHACHE et de Maeva CERATO



Mariages

>> 6 janvier	Sébastien GRASSER avec Virginie CAROL
>> 24 février	Michel SEEMANN avec Jacqueline BOURGEOIS
>> 26 mai	Laurent MOUROT avec Véronique BELLIERE



Noces

Noces de diamant

>> 21 décembre 1957	Gérard VERMELIN et Simone SCHMERBER
>> 24 décembre 1957	Gilbert HEITZ et Simone MAURER

Noces d'Or

>> 2 décembre 1967	Etienne BANNWARTH et Marie-France ELSAESSER
>> 1 ^{er} mars 1968	Jean THIRION et Jacqueline KURTZ
>> 15 avril 1968	Armand DUCORNET et Josepha STEBLER
>> 27 avril 1968	Yves MARCHAL et Marie PFRIMMER
>> 31 mai 1968	Bernard BILGER et Claire RHEINBOLD



Décès

>> 3 décembre	Maria CARL née ZIEGLER
>> 12 décembre	Jacqueline VIALLE née BELLUT
>> 17 décembre	Marie-Marthe BRUNSTEIN née KEMPF
>> 17 décembre	Denise FLONCK née LALEVEE
>> 25 décembre	Rodolphe SAMUEL
>> 31 décembre	Etienne UTARD
>> 23 janvier	Richard BINDER
>> 24 janvier	Caroline BUCHY née HAUTER
>> 5 février	Charlotte GOETTELMAHNN née ELSAESSER
>> 8 février	Marcel WEISS
>> 9 février	Marie-Clarisse HUBER
>> 12 février	Eugénie KRACHER née ZOBRIST
>> 18 février	Odette CARL née MAS
>> 12 mars	Guillaume WANNER
>> 15 mars	Marie-Louise KUNSTLER née DEJEAN
>> 25 mars	François JAEGLER
>> 3 avril	Blanche DONTENVILLE née HUNZINGER
>> 4 avril	Lucie JEHL née HERZOG
>> 8 avril	Juliette SENENTZ née BISEY
>> 14 avril	Robert ORGEL
>> 24 avril	Roméo STAGNOLI
>> 16 mai	Hélène HEUBERGER née MARTIN
>> 21 mai	Alain WINTER
>> 30 mai	Gilbert DUSSOURD

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Juillet				
mardi 3		Bal folk pour les écoles maternelles	Les P'tits Castinétains	Espace Les Tisserands
mardi 3	18h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
dimanche 8	17h	Visite guidée du sentier « Murailles et Vignes » à Châtenois avec une dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Place de l'Eglise
mardi 10	14h30	Visite d'une miellerie de Châtenois + dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Office de Tourisme
mardi 10	18h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
vendredi 13	19h	Fête à l'ancienne	OMS	Allée des Bains
samedi 14	La journée	Marché aux puces et fête à l'ancienne	OMS	Village
dimanche 15	17h	Visite guidée du sentier « Murailles et Vignes » à Châtenois avec une dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Place de l'Eglise
mardi 17	18h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
samedi 21	18h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
samedi 21	19h	Fête folklorique	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
dimanche 22	17h	Visite guidée du sentier « Murailles et Vignes » à Châtenois avec une dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Place de l'Eglise
mardi 24	14h30	Visite d'une miellerie de Châtenois + dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Office de Tourisme
mardi 24	18h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
mercredi 25		Marche de St-Jacques de Dieffenthal à Bergheim (départ à Dieffenthal)		
Août				
mercredi 1 ^{er}	De 17h à 20h	Marché du Terroir - stands de producteurs et d'artisans	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Place de la Fontaine
mercredi 1 ^{er}	17h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit et dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
mardi 7	14h30	Visite d'une miellerie de Châtenois + dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Office de Tourisme
mercredi 8	De 17h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit et dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
mercredi 8	De 17h à 20h	Marché du Terroir - stands de producteurs et d'artisans	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Place de la Fontaine
mardi 14	18h30	Réception des touristes - Présentation des vins	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
mardi 14	17h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit et dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
mercredi 15	De 17h à 20h	Marché du Terroir - stands de producteurs et d'artisans	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Place de la Fontaine
dimanche 19		Repas de la descente du Maïbaum	Amicale du Hahnebari	Place du 1er mai
mardi 21	14h30	Visite d'une miellerie de Châtenois + dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Office de Tourisme
mardi 21	De 17h à 20h30	Don du sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
mercredi 22	17h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit et dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
mercredi 22	De 17h à 20h	Marché du Terroir - stands de producteurs et d'artisans	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Place de la Fontaine
mardi 28	14h30	Visite du sentier apicole de Châtenois + dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Office de Tourisme
mercredi 29	17h	Visite guidée de Châtenois avec veilleur de nuit et dégustation	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
Septembre				
dimanche 9	De 9h à 18h	Fête du sport	C.C.A	C.C.A.
dimanche 9	17h	Concert orgues et voix	Foyer socio-culturel	Eglise St Georges
dimanche 16	De 14h à 18h	Journée du Patrimoine	Commune	Quartier du Château
samedi 22		Soirée	Association des commerçants et artisans	Espace Les Tisserands
samedi 22	De 14h à 17h	Atelier de céramique	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
Les 29 et 30	De 10h à 18h	2 ^{ème} édition salon du Bien-Etre	Foyer socio-culturel	Espace Les Tisserands
Octobre				
samedi 6	De 9h à 13h	Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
dimanche 7	La journée	Repas dansant	OMS	Espace Les Tisserands
vendredi 12	20h	Atelier floral : Thème piquage citrouille	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
vendredi 19	20h	Atelier floral : Thème piquage citrouille	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
vendredi 19	20h	Conférence « Virus, péril dans nos vignes ? » de Christophe Ritzenthaler, fils de viticulteur, Directeur de Recherche au CNRS à l'Institut de Biologie Moléculaire des Plantes à Strasbourg	Les Amis de la Bibliothèque	Bibliothèque
dimanche 21	De 12h à 18h	Fête paroissiale	Conseil de Fabrique	Espace Les Tisserands
samedi 27		Spectacle	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Espace Les Tisserands
samedi 27	A partir de 19h	1 ^{ère} Oktoberfest (fête de la bière)	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Espace Les Tisserands
mercredi 31		Fête de la Citrouille	Les P'tits Castinétains	Espace Les Tisserands
Novembre				
dimanche 4	De 12h à 18h	Repas dansant	U.N.C.	Espace Les Tisserands
mardi 6	De 17h à 20h30	Don du sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
samedi 10	De 10h à 12h et de 13h30 à 16h30	Repair café	Association Repair café	Espace Les Tisserands
samedi 10	De 14h à 17h	atelier céramique	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
samedi 10	De 14h à 17h	atelier vitraux	Foyer socio-culturel	Espace Les Tisserands
dimanche 11		Armistice	Commune	Espace Les Tisserands
Les 17 et 18	De 9h à 18h	Exposition avicole	Société d'Aviculture	Espace Les Tisserands
mardi 20	20h	Conférence « Que nous dit Erasme aujourd'hui ? » de Gabriel Braeuner	Les Amis de la Bibliothèque	Bibliothèque
Les 24 et 25		Marché de Noël	Les P'tits Castinétains	Devant l'école primaire
dimanche 25	17h	Concert « Les Copains d'Accord »	Rotary Club de Sélestat	Eglise St Georges
dimanche 25	De 12h à 18h	Fête de Noël de l'APEI	APEI	Espace Les Tisserands
Décembre				
samedi 1 ^{er}		Fête Ste Barbe	Amicale des Sapeurs Pompiers	Espace Les Tisserands
samedi 1 ^{er}		Banque alimentaire	Conseil Municipal des Enfants	
mercredi 5		Fête de la St Nicolas du Club de judo	Club de judo	Espace Les Tisserands
vendredi 7	20h	Conférence « Dieux, déesses et mythes à l'origine des traditions alsaciennes » d'Alain Kauss	Les Amis de la Bibliothèque	Bibliothèque
dimanche 9	A partir de 12h	Fête de Noël des Aînés	Commune	Espace Les Tisserands
jeudi 13		Fête de Noël des A.A.R.A.	Association des Artisans retraités d'Alsace	Espace Les Tisserands
vendredi 14	20h	Atelier floral : Thème centre de table Noël	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
samedi 15	20h	Concert des Noëlies avec la Maitrise des Garçons de Colmar	Foyer socio-culturel	Eglise St Georges
mercredi 19	20h	Concert Choeur des garçons de Saint Pétersbourg	Foyer socio-culturel	Eglise St Georges
vendredi 21	20h	Atelier floral : Thème centre de table Noël	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel